



actes

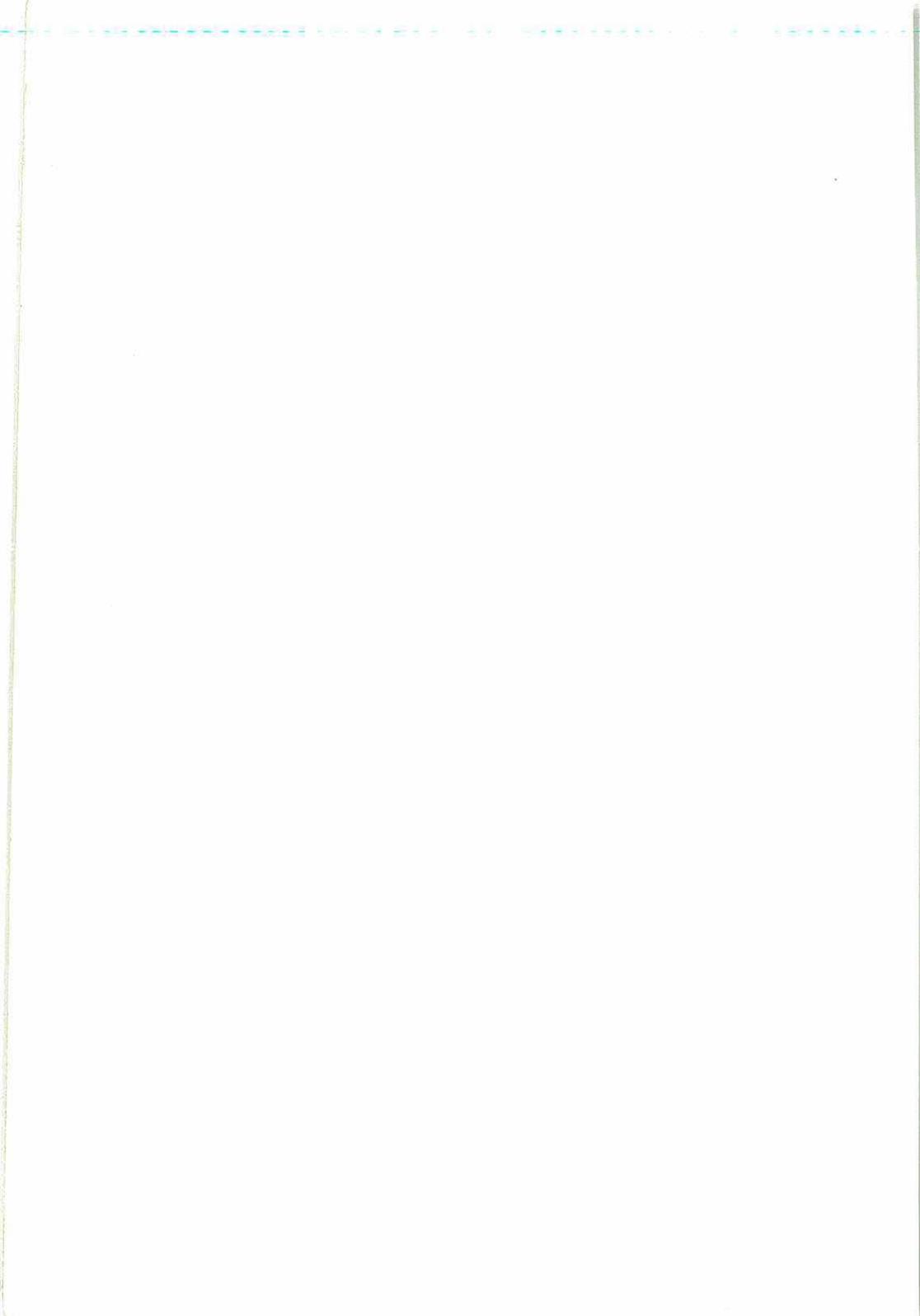
du conseil général

année LXVII janvier-mars 1986

N. 316

organe officiel
d'animation
et de communication
pour la
congrégation salésienne

**Direction Générale
Oeuvres de Don Bosco
Rome**



actes

du Conseil Général
de la Société Salésienne
de Saint Jean Bosco

ORGANE OFFICIEL D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION POUR LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE

N° 316

**67e année
janvier-mars
1986**

		page
1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR	1.1 Père Egidio VIGANÒ Actualité et force de Vatican II	3
2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES	2.1 Père Paolo NATALI La « Ratio » 1985, 2ième édition	32
	2.2 Père Juan E. VECCHI Le projet éducatif et pastoral	43
3. DISPOSITIONS ET NORMES	(absentes dans ce numéro)	
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL	4.1 Chronique du Recteur majeur	54
	4.2 Chronique du Conseil général	54
	4.3 Activités des Conseillers	57
5. DOCUMENTS ET NOUVELLES	5.1 Le 2ième Congrès mondial des Coopérateurs salésiens. Discours de clôture du Recteur majeur	68
	5.2 Intervention du Recteur majeur au Synode extraordinaire des Évêques	78
	5.3 Départs de missionnaires	81
	5.4 Confrères défunts	82

Editrice S.D.B.

Extra-commercial edition

Direzione Generale Opere Don Bosco
Via della Pisana, 1111
Casella Postale 9092

00163 Roma-Aurelio

Esse Gi Esse - Roma

ACTUALITÉ ET FORCE DE VATICAN II

Introduction. - Climat de Pentecôte. - Vingt ans d'acélération de l'histoire. - Le ministère prophétique de deux Papes. - Pourquoi la crise? - Relance conciliaire. - Originalité pastorale. - Au centre, le Mystère. - Sauvegarde de l'identité. - Engagement pour la sainteté. - Communion et différences. - Un don aux jeunes. - Conclusion.

Cité du Vatican, 8 décembre 1985

Chers Confrères,

Je vous écris tandis que je participe au Synode extraordinaire des Évêques. Je pense à vous, à notre Famille, aux jeunes.

Je découvre dans ce Synode tant de richesses pour la vie, tant de directives pour l'action, tant d'espérances pour l'avenir, que je ne puis m'empêcher de vous en parler pour notre avantage à tous, notre sanctification et notre apostolat.

Cette fois j'ai participé aux assemblées synodales avec la Supérieure générale des Filles de Marie Auxiliatrice, Mère Marinella Castagno et plusieurs de nos confrères: leurs Éminences les cardinaux Castillo et Obando, trois archevêques, leurs Excellences Gottardi, Rivera-Damas et Santos et un expert attaché au Secrétariat spécial, le P. Luigi Bogliolo. Nous étions huit. Nous nous sommes retrouvés à plusieurs reprises pour échanger nos impressions et nos appréciations et pour partager la joie de pouvoir traduire en un service de haute responsabilité le grand amour que notre Père Don Bosco nourrissait pour la Sainte Église.

Climat de Pentecôte

Les membres du Synode ont constaté avec joie et gratitude le retour d'un climat de Pentecôte dû à la présence singulière de l'Esprit du Seigneur. Ce fut une intense et merveilleuse expérience qui nous a remplis d'une joie intime. Des évêques de tant de nationalités et de tant de cultures différentes, des gens de couleur, des person-nages venus de situations sociales, politiques, pastorales très diverses, porteurs de problèmes et de préoccupations extrêmement variés et parfois opposés se trouvaient étonnamment unanimes sur les principes vitaux et sur les critères apostoliques que Vatican II avait proposés pour les temps nouveaux.

L'Église n'est vraiment pas cette veuve éplo-rée qui promène son deuil de par le monde. Elle est l'Épouse toujours jeune du Saint-Esprit. Elle reçoit de lui l'éclat de sa fraîcheur, la joie de son coeur et les énergies de sa fécondité maternelle.

L'expérience de ce climat synodal a élargi les horizons de notre réflexion, avivé notre sens ec-clésial, révélé les vraies urgences et fait aborder les problèmes avec la sagesse de qui porte la sol-licitude de l'Église universelle. Nous avons comme l'impression de regarder l'homme, ses pro-blèmes et son histoire du haut d'un observatoire situé au-delà de l'humain.

Ceux qui, vingt ans plus tôt, avaient pris part au Concile retrouvaient dans le Synode la densité et l'authenticité de son climat de Pentecôte, avec la même sensation d'un Avent, les mêmes enga-gements et les mêmes espérances, avec l'identique impression de se trouver lancés sur une orbite entièrement nouvelle pour l'évangélisation de la

culture naissante d'une nouvelle époque de l'humanité.

Quelques-uns des grands protagonistes du Concile, avancés en âge, ont pris la parole pour affirmer avec lucidité et vigueur la valeur prophétique de Vatican II et sa puissance de vie due à l'irruption de l'Esprit-Saint en ce vingtième siècle finissant. Une puissance de vie qui n'est pas prisonnière de nos problèmes et dont l'efficacité ne se borne pas au devenir de quelques décennies, mais qui nous présente l'Église comme un écrin miraculeux ouvert aux horizons du présent et de l'avenir et qui invite tous ses enfants à passer de la peur et de l'anxiété à la joie et à l'espérance.

Un de ces témoins du Concile, le cardinal Marty, a pu s'écrier, non sans émotion, « Je suis heureux, dans ma vieillesse, de confier à de plus jeunes le grand trésor de Vatican II »!

Le Saint-Père lui-même a rappelé que l'extraordinaire grâce d'avoir participé au Concile impliquait une responsabilité sacrée, à savoir de vouer sa vie à le faire connaître et à le traduire dans la pratique.

Et je pensais à part moi que son pontificat se caractérisait précisément par cette grande tâche, hélas pas toujours bien admise.

Vingt ans d'accélération de l'histoire

Le Synode a été convoqué à l'occasion du vingtième anniversaire de la clôture de Vatican II. Aujourd'hui, vingt ans, cela fait beaucoup de temps. On dit qu'en période de pareille accélération de l'histoire, on change de siècle tous les cinq ou dix ans. Aussi la problématique humaine

s'est-elle fort transformée depuis les années du Concile. De nouveaux signes des temps sont apparus. Au dire d'aucuns on se trouverait déjà « ailleurs » et même dans l'attente d'un... Vatican III.

À considérer ces vingt dernières années, il y a du vrai dans cet « ailleurs ». Quelle évolution! De nouveaux problèmes, de nouveaux progrès, la maturation et la croissance de valeurs autrefois en germe, les conquêtes scientifiques, les nouvelles perspectives ecclésiales! Malheureusement la prétention d'un « ailleurs » se révèle fort empreinte de superficialité. Elle mesure un événement de Pentecôte à l'aune d'un simple fait humain. La perception historique de ce que représente, dans le cours des siècles, la célébration d'un Concile oecuménique lui échappe. L'aspect eschatologique, propre à l'Église réunie en Concile, est oublié. Enfin l'analyse du « bond en avant » que représente Vatican II est absente. Loin d'être l'événement conjoncturel d'un lustre, Vatican II a été pour l'Église une mise sur une nouvelle orbite, aux distances immenses; une orbite prévue pour accompagner et éclairer le devenir de l'homme.

L'Esprit-Saint, génie créateur et source inépuisable de la jeunesse de l'Église, ne jette pas une semence en terre pour la laisser périr; au contraire, il la cultive et la fait arriver à maturité. Et comme il s'agit d'un Concile, ce ne sera qu'après des décennies et non après vingt ans qu'il sera possible de percevoir et d'évaluer ce que Dieu a offert au monde en lui donnant Vatican II!

Les Pères du Synode étaient unanimement convaincus de la pleine actualité de Vatican II,

sans pour autant nier les limites humaines qu'il a comportées et les nouveautés qui dans la suite se sont imposées à la réflexion pastorale. A vingt ans de distance l'aspect de Pentecôte de Vatican II est resté vivant. Le Concile se présente comme un événement salvifique encore en état de germination et promis à une belle croissance.

Le Synode demande à toute l'Église de mieux connaître Vatican II, de l'étudier dans l'unité organique de sa structure et de s'imprégner de son esprit.

Le ministère prophétique de deux Papes

Pour mieux entrer dans l'esprit du Concile, rappelons la mémoire des deux Papes qui en ont été les auteurs: Jean XXIII qui l'a voulu et inauguré, Paul VI qui l'a mené à terme et en a dirigé l'application.

L'âme pastorale de Jean XXIII brille de tout son éclat dans la célèbre allocution du 11 octobre 1962 pour l'introduction du Concile. Jean XXIII y souligne l'urgence de faire un « bond en avant » pour rendre au patrimoine de la foi son emprise sur l'histoire.

La perspicacité de Paul VI s'affirme, intense, dans la mémorable allocution de clôture, qu'il prononça le 7 décembre 1965, sur l'humanisme du Concile. L'Église, sans aucune déviance, s'est tournée vers l'homme dont le visage reflète celui du Christ, Fils du Père et Fils de l'Homme. L'humanisme se fait christianisme. Un christianisme authentiquement théocentrique « permettant de dire que pour connaître Dieu il faut connaître l'Homme ».

Ces deux Papes désignent et expriment le re-

nouveau de tout le Concile et l'orbite que l'Église parcourt aujourd'hui et parcourra demain. Se situer « ailleurs » serait sortir de l'orbite et faire preuve d'un sens ecclésial à courte vue.

On peut dire que les deux Papes de Vatican II concentrent dans leurs seuls noms, Jean et Paul, leurs titres au mérite conciliaire. Le nom de « Jean » évoque le génie pastoral, celui de « Paul », la profondeur de la réflexion et l'intrépidité apostolique. Ces qualités se retrouvent avec toute leur vigueur dans leur successeur. Le Pape Jean-Paul II a voulu réunir leurs deux noms, expressifs de tout un programme et s'appeler « Jean-Paul », comme le Pape Luciani l'avait fait avant lui. Il jumelait ainsi les caractéristiques complémentaires des deux Papes auteurs et guides du Concile.

L'actuel successeur de Pierre nous garde sur l'orbite exacte, celle que le Saint-Esprit a indiquée aux Églises.

Pourquoi la crise?

Les évaluations des vingt dernières années ont relevé dans l'Église beaucoup de signes de croissance. Ils sont connus et je ne veux pas les énumérer ici. Nous en avons fait l'expérience au cours des Chapitres généraux qui nous ont amenés à la réélaboration de notre Règle de vie.

Au Synode, j'ai eu l'avantage de faire une communication au nom de l'Union des Supérieurs généraux. J'ai dit que, à notre sentiment, la somme des aspects positifs l'emportait sur celle des aspects négatifs, et que nous n'oublions pas, pour autant, la gravité de différents problèmes

¹ cf. dans le présent numéro des Actes, page 78.

pendants (1).

Il me semble cependant indiqué de vous signaler quelques aspects négatifs, relevés par les Conférences épiscopales des cinq Continents. Ces réflexions aideront à notre conversion.

Une vue panoramique exposant les vicissitudes socioculturelles des différents pays a été présentée aux Pères synodaux. Retenons deux remarques à propos desquelles tous les Pères sont tombés d'accord.

Première remarque: les graves problèmes que l'Église a connus au cours des vingt années post-conciliaires ne découlent pas du Concile, mais constituent autant de preuves de la nécessité, de l'urgence du Concile.

Deuxième remarque: la crise ne signifie pas le crépuscule de l'Église et de sa mission (même si la crise entraînait la fin de la civilisation occidentale), mais l'aurore d'un nouveau départ historique de l'Église.

L'énumération des difficultés, contretemps, ambiguïtés, déviations, dangers et problèmes nés au cours de ces vingt années ont permis au Synode de formuler des résolutions réalistes.

Je choisis quelques-unes de ces difficultés. Elles peuvent nous suggérer un bon examen de conscience.

— La connaissance superficielle de Vatican II a compromis son application. Ses documents ont été lus comme on lit les journaux, ou par bribes ou avec des visières. Une approche trop subjective adaptait les textes aux mentalités des uns et des autres et à leurs préjugés (progressistes ou intégristes) manipulant les significations originales objectives. Ainsi se dissimulait une sub-

tile mauvaise volonté: nos mentalités refusaient les vues rénovatrices du Concile.

— Certaines attitudes rationalistes et orgueilleuses, chez des personnes pourtant favorables à Vatican II, en ont voilé les valeurs. Ces attitudes se rencontrent encore à deux niveaux. À un premier niveau, on ne tient pas compte de la « Foi » dans la lecture de l'histoire humaine, et pratiquement on considère la Révélation comme un « signe des temps » parmi d'autres, oubliant l'aspect sacramentel de l'Église-Mystère. À un second niveau on fait abstraction du Magistère de l'Église et de sa Tradition dans la lecture de la Parole de Dieu, négligeant ainsi l'intime et indissoluble lien qui unit Révélation, Tradition et Magistère. Ces attitudes ont placé le Peuple de Dieu devant le grave péril des idéologies et des interprétations arbitraires.

— Un certain complexe d'infériorité au cours du processus de sécularisation a ouvert les portes au sécularisme. Les valeurs de la sécularisation ont été mal perçues et regardées comme une « mode » que l'on suit; le sens authentique de la sécularisation a été faussé, ce qui a provoqué un glissement et un nivellement de la foi et de la morale. Il s'est produit comme un abrutissement spirituel et une absence du courage requis pour discerner l'urgence de la contestation évangélique. Une effrayante décadence de la morale chrétienne a gagné de proche en proche et a pris de grandes proportions. La préoccupation, l'engouement de se sentir à la mode, l'a emporté sur le souci de témoigner pour la vérité. Enfin l'identité des vocations spécifiques et de leur rôle s'est perdue, celles du prêtre, du consacré et du laïc.

— L'oubli de la vocation de tout chrétien à la sainteté a affaibli la conscience de sa nécessité. Le Seigneur, dans le mystère de son incarnation, nous enseigne que l'amour est inséparable de la kénose (du « vide » de soi) et, dans le mystère de Pâques, il nous rappelle que seule la Croix vainc le mal. Durant ces vingt dernières années, au cours desquelles l'Église a connu mille vicissitudes dans bien des pays, il est apparu que sa mission rédemptrice était inséparable de la persécution et de la souffrance.

Il est donc nécessaire de reconsidérer la sainteté comme but de toute pastorale, mais cette sainteté restera hors de portée sans une discipline ascétique et sans le Calvaire.

— la perte du sens du sacré et de la densité théologale de la liturgie a réduit la vraie dimension « sacramentelle » de l'Église. Ce grave handicap se prolongeait dans deux directions:

1) La dignité artistique des symboles et leur expressivité se sont obscurcies avec la banalisation des célébrations, des signes, des ornements, de la musique et des textes sacrés. La nature si délicate du sacré, qui doit ouvrir les esprits à la transcendance et à la participation vitale aux mystères salvifiques du Christ Jésus, a été manipulée avec tant d'arbitraire que l'aspect officiel et public de la liturgie, en tant qu'action de toute l'Église, en a été compromise.

2) Une autre carence s'est révélée dans une seconde direction. Une grande attention a été accordée à la rénovation extérieure de l'aspect symbolique. De nouveaux signes ont été introduits. Une inculturation liturgique plus réaliste s'est

développée grâce à l'amélioration des rites. Très bien! Mais tout l'effort devait-il se limiter à cela?

Souvent on oublia l'indispensable priorité de cet aspect essentiel à la liturgie qui est d'introduire au mystère (= la mystagogie), au sens d'adoration propre à la liturgie, à l'actualisation du sacrifice de la croix, à l'unicité du sacerdoce du Christ.

Ressuscité, Christ est présent dans la célébration, par le ministère de l'homme et moyennant les rites et les choses. Christ réalise personnellement et aujourd'hui la vraie médiation entre Dieu et l'homme.

Ces carences menaçaient d'évacuer le mystère, de présenter une Église vide du Christ, de réduire l'Eucharistie à un repas symbolisant seulement la fraternité humaine.

La seule considération de ces aspects négatifs nous invite à retourner à Vatican II avec plus d'attention et de fidélité et à rechercher dans ses enseignements la lumière prophétique accordée à l'Église pour une période de transformation qui sera longue.

Pour réagir positivement aux carences des vingt années écoulées, le Synode nous invite à enlever la poussière qui recouvre les documents conciliaires et à les relire dans leur signification globale et organique.

Relance conciliaire

Les travaux du Synode ont couvert trois étapes complémentaires: commémoration du Concile, évaluation des éléments positifs et négatifs constatés durant ces vingt années, résolution pré-

cise et magnanime de relancer une meilleure connaissance des enseignements conciliaires pour mieux les appliquer. Les Évêques nous proposent de nouvelles visées pour une réalisation croissante du Concile.

Une saison plus tempérée et plus favorable s'ouvre après ces vingt années de remous. La promulgation du nouveau Code de Droit canonique nous assure un supplément de lumière et des orientations pratiques. Il nous garantit la sagesse de la méthode, parce qu'il exige une certaine Discipline (avec un D majuscule, pour n'en pas estomper la haute signification pastorale). Après avoir remplacé l'ancien code « à règlements », il sera pour nous un guide sûr, imprégné de l'ecclésiologie de Vatican II.

La relance de l'application du Concile suppose toutefois une condition préalable, à savoir: l'étude des textes et leur profonde assimilation selon l'esprit du Concile. Qu'est-ce à dire? — 1) Il faut étudier le Concile comme un tout organique et non en « pièces détachées ». — 2) Cette étude doit s'appuyer sur les principes des quatre Constitutions fondamentales. — 3) Enfin cette étude requiert absolument que la lettre ne soit jamais séparée de l'esprit.

L'esprit du Concile est plus large et plus profond que la signification matérielle des mots. Il évite toutefois l'arbitraire, la visée subjective ou futuriste. L'esprit du Concile réside dans l'orientation globale et dans la sensibilité pastorale qui découlent objectivement de toutes les composantes de l'événement conciliaire. Néanmoins cet esprit doit se trouver dans la lettre même des documents, si bien qu'on ne pourra jamais parler de l'« esprit » du Concile sans fournir la contre-

épreuve par la « lettre » des textes. Suivant le cardinal Danneels: « les affirmations de la lettre des textes doivent être lues dans l'esprit du Concile; mais cet esprit ne peut être perçu sans une lecture attentive des paroles des textes. En d'autres termes, il faut éviter toute interprétation purement formaliste et tout appel à un esprit qui se superposerait aux textes pour en altérer le sens authentique ».

Le Synode a souhaité que le Siège Apostolique compose pour le service de toutes les Églises particulières un « Formulaire présentant une synthèse de la doctrine catholique » (foi et morale) auquel devront se référer tous les catéchismes à l'usage des fidèles. Il a recommandé avec insistance de prendre grand soin de la formation intellectuelle des candidats aux différents ministères, de façon à ce qu'ils acquièrent une mentalité doctrinale en parfaite harmonie avec les principes conciliaires. Il a rappelé aux évêques leur responsabilité de maîtres authentiques de la foi et aux théologiens leur devoir d'approfondir et d'exposer la doctrine « de l'Église », et non des théories qui en appauvrissent le patrimoine et ne tiennent aucun compte du rôle du Magistère. Il a rappelé à tous que dans le Concile même s'est manifestée une admirable communion de tous ses membres (Pères de mentalités différentes et experts de diverses écoles théologiques) pour faire converger la liberté vers l'unité et exprimer l'unité dans une légitime pluralité des formes.

Au cours du Synode quelqu'un, citant la célèbre expression d'un philosophe, rappelait que si Dieu n'avait pas créé le meilleur des mondes possibles, Vatican II n'était pas non plus nécessairement le meilleur des Conciles possibles, au point

d'avoir dû prévoir même les « signes des temps » à venir! Il est clair, et tout le monde le reconnaît, que Vatican II a eu ses limites de diverses natures. Le Synode a voulu affirmer que, même les nouveautés apparues dans les années qui le suivirent, trouvent dans le Concile une critériologie évangélique de discernement qui aujourd'hui encore garde son actualité prophétique et demeure parfaitement à jour. Nous voulons parler de sa visée pastorale, authentique manifestation de sagesse en ce tournant de l'histoire.

Originalité « pastorale »

Vatican II a restitué la profondeur, la fraîcheur originelle, le réalisme du dialogue historique, la recherche interdisciplinaire et le souci de la méthode à la dimension « pastorale » du magistère de l'Église « dont le caractère est éminemment pastoral » (Jean XXIII).

Le Synode a souligné plusieurs fois l'importance de ce renouveau pastoral dans le rôle du magistère et dans la présentation de la doctrine de la foi.

Cette insistance est venue à propos pour éliminer une façon trop statique et abstraite de considérer les vérités de la foi. Elle a provoqué, dans les travaux des théologiens, un saut de qualité, avec parfois des exagérations dangereuses, excessives ou réductives, mais toujours avec la volonté de mieux présenter le caractère salvifique de la vérité révélée.

La Constitution « *Gaudium et spes* » est dite pastorale parce que « s'appuyant sur des principes doctrinaux, elle entend exprimer les rapports

de l'Église et du monde, de l'Église et des hommes d'aujourd'hui ». (2) D'ailleurs ce n'est pas la Constitution seule, mais bien tout le Concile qui redécouvre l'originalité du caractère pastoral.

Relisons les claires affirmations du Pape Jean définissant le but de Vatican II.

« Ce précieux trésor (de la doctrine catholique), nous ne devons pas seulement le garder comme si nous n'étions préoccupés que du passé, mais nous devons nous mettre, joyeusement, sans crainte, au travail qu'exige notre époque... Il faut que, répondant au vif désir de tous ceux qui sont attachés à tout ce qui est chrétien, catholique et apostolique, cette doctrine soit *plus largement et hautement* connue, que les âmes soient plus profondément imprégnées d'elle, transformées par elle. Il faut que cette doctrine certaine et immuable, qui doit être respectée fidèlement, soit approfondie et *présentée de la façon qui répond aux exigences de notre époque*. En effet, autre est le dépôt lui-même de la foi... et autre est la forme sous laquelle ces vérités sont énoncées, en leur conservant toutefois le même sens et la même portée. Il faudra attacher beaucoup d'importance à cette forme et travailler patiemment, s'il le faut, à son élaboration ». (3)

Voilà une déclaration très courageuse qui a ouvert la perspective d'un renouveau concret et délicat.

Certes le Pape n'insinue ni un désaccord ni une différence de niveau entre la « doctrine » et la « pastorale », comme si l'une voulait supplanter l'autre. Il affirme bien plutôt leur mutuelle interaction et complémentarité pour que la doctrine soit présentée comme une vérité du salut aujourd'hui et la pastorale comme une démarche

² cf. Gaudium et spes, note 1.

³ Allocution du 11 octobre 1962 (Doc. cath. du 4-XI-1962, col 1382-1383).

vers le monde et un dialogue avec l'homme, dialogue qui ne soit ni superficiel ni sentimental, mais fort d'une doctrine dogmatique substantielle.

L'originalité pastorale proclamée par le Concile, loin de faire abstraction du dogme, en affirme la vraie signification et en confirme l'impact irremplaçable sur la vie. Le dogme en effet, parce qu'il est la vérité d'un événement salvifique, doit être compris et aimé par l'homme d'aujourd'hui. C'est un don que Dieu fait personnellement à chacun.

Une doctrine élaborée sans perspective pastorale trahirait en fait sa propre nature de vérité destinée à l'homme et nécessaire à son salut.

D'ailleurs une authentique pastorale ne change pas le dogme et moins encore le met de côté. Au contraire elle s'en nourrit sans cesse, elle le contemple, l'assimile et le rajeunit. Au fond que voulait Vatican II? Il voulait faire l'inventaire du dépôt doctrinal de l'Église, et repenser pastoralement les vérités du salut au milieu de l'actuel bouleversement culturel en attente d'une nouvelle évangélisation.

Cette originalité rend tout l'ensemble du Concile particulièrement actuel. Elle ne le veut pas « définitif » d'orthodoxie, mais prophète, en dialogue avec l'homme. Le Concile est le remarquable cadeau que l'Esprit-Saint a fait à notre siècle. Il présente la doctrine de la foi dans une forme nouvelle et plus utile à un monde qui change. Il redit tout le dépôt de la foi, intégralement, mais avec des accents de nouveauté très efficaces. Il ne définit pas telle ou telle vérité mais cherche comment présenter à l'homme d'aujourd'hui le patrimoine de la foi dans sa totalité. On ne trou-

vera dans le Concile aucune nouvelle définition dogmatique et même pas une condamnation d'une quelconque erreur nouvelle.

Comme le cardinal Garrone l'a finement fait remarquer, le Concile livre la caractéristique la plus pure de la foi chrétienne, celle de paraître constamment neuve — « nihil novi et omnia nova » — (tout est neuf sans aucune définition nouvelle).

Telle est la grande nouveauté proclamée par le caractère « pastoral » de Vatican II.

Cet aspect comporte pour nous des conséquences qui ne sont pas indifférentes. Notre vocation est tout entière imprégnée de charité pastorale, elle nous fait évangélistes des jeunes dans le domaine de l'éducation.

L'éducation fait partie du vaste monde de la culture, d'une culture qui aujourd'hui, hélas, apparaît comme coupée de l'Évangile. L'éducation comme telle exige déjà beaucoup de qualités pédagogiques et une attention intelligente et soutenue à l'évolution culturelle, mais si nous voulons éduquer en évangélisant, c'est-à-dire faire de la pastorale, il nous faut satisfaire aux multiples exigences d'une évangélisation « renouvelée ». Ces exigences, Vatican II nous les désigne quand il souhaite une pastorale faite de précision dans la foi, de sûreté et de fidélité dans la doctrine, de perception de l'actualité, de sens du dialogue et de maîtrise de la communication.

Au centre, le « Mystère »

La préoccupation première du Synode et la plus profonde fut d'accorder une priorité absolue à la vision conciliaire de l'Église-Mystère.

Certaines interprétations sensibles aux idéologies et certaines attitudes superficielles en vogue ont sévi durant ces vingt dernières années. Elles tendaient à supplanter de l'une ou l'autre façon la nature originelle et la mission historique de l'Église comme Peuple de Dieu. Les échos en sont parvenus au Synode à travers les témoignages des représentants soit de zones touchées davantage par la sécularisation, soit de continents où le processus de libération est à son point culminant, soit enfin de régions plus sensibles au phénomène de l'inculturation.

Le Synode a considéré que le péril existe, vraiment grave, de présenter l'Église comme vidée du mystère du Christ, centre vivant où resplendit et d'où s'épanche la plénitude de l'amour du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Le Christ est la vraie lumière des nations (« *Lumen gentium* »!). La Pâque du Christ est au centre de la liturgie célébrée par l'Église en marche dans l'histoire pour grandir comme Son Corps. L'Incarnation du Verbe a noué intimement et définitivement le divin et l'humain.

La priorité du mystère, si puissamment rappelée, n'a pas induit le Synode à privilégier une transcendance verticale aux dépens de l'attitude conciliaire qui exalte la présence de l'Église à ce monde qu'elle veut servir. Au contraire! La connaissance approfondie du mystère du Christ exige précisément, de la part de l'Église, une sollicitude plus évidente et plus engagée pour l'homme, ses nécessités, ses difficultés, ses servitudes et ses angoisses.

Mais le mystère exige un type de présence et un genre de mission à ne pas confondre avec les projets historiques des penseurs ou des politi-

ciens, et il ne se présente pas non plus comme une alternative insérée dans une quelconque activité ou profession humaine (qu'elle soit culturelle, économique ou politique). Il ne s'agit pas d'une mission simplement temporelle, à perspective seulement horizontale, il s'agit au contraire d'une insertion « pastorale » tout à fait originale, née d'une initiative de l'amour de Dieu destinée au salut intégral de l'homme.

Plus l'Église se préoccupe de l'homme et plus elle doit le faire selon la mission caractéristique qui découle de sa charité pastorale.

Se tourner avec décision vers l'homme entraîne forcément de difficiles problèmes d'incarnation qui facilement pourraient amener des déviations. D'où l'attention quotidienne que les fidèles doivent porter à la sauvegarde indispensable de l'identité pastorale pleinement conforme à une action d'Église.

Sauvegarde de l'identité

Pour assurer et faire grandir sans cesse cette conformité, il faut sans relâche puiser aux sources du mystère. Elles sont deux: la Parole de Dieu et la Liturgie.

D'où l'importance primordiale de l'écoute assidue de la Parole de Dieu, et de la docilité aux enseignements conciliaires sur la révélation divine et sa transmission à travers les siècles (cfr la Constitution « Dei Verbum »). À cette Parole est due « l'obéissance de la foi ». (4)

Il y a lieu de rappeler ici l'importance fondamentale de la Tradition et le rôle indispensable du Magistère, don du Christ à son Église pour

⁴ cf. Rom 16, 26.

l'interprétation authentique de la Parole. La Tradition n'est pas de ce fait supérieure à la Parole, puisqu'elle est à son service. Il est donc clair que la Sainte Tradition, la Sainte Écriture et le Magistère de l'Église, par une très sage disposition de Dieu, sont tellement reliés et solidaires entre eux qu'aucune de ces réalités ne se tient sans les autres, et que toutes ensemble, chacune à sa façon, sous l'action du seul Esprit-Saint, contribuent efficacement au salut des âmes ». (5)

⁵ Dei Verbum 10.

Quant à la Liturgie, il faut dire que l'Eucharistie en est l'expression suprême. Elle engendre chaque jour l'Église comme Corps du Christ dans l'histoire. Elle est la source intarissable de l'authentique charité pastorale.

En outre le sacrement de Pénitence représente l'effort constant de rectification et de conversion. Il n'est pas possible de garder l'identité chrétienne, d'y progresser, de réaliser des activités authentiquement pastorales dans le monde, comme aussi d'éviter des distorsions de type temporel, sans se référer constamment au Christ, dans la participation personnelle au sacrement de la conversion et de la réconciliation.

Faute de puiser sans cesse aux sources de la Parole de Dieu et de la Liturgie, l'originalité propre à la mission de l'Église s'affaiblit et se déforme.

Le Synode a précisément donné pour titre à son « Message » et à son « Rapport final » : « L'Église obéissant à la Parole de Dieu célèbre les mystères du Christ pour le salut du monde ».

Engagement pour la sainteté

L'importance reconnue par le Synode au « mystère » de l'Église demande que nous accordions plus d'attention à la nature « sacramentelle » de l'Église elle-même. Le mystère devient sacrement dans le Peuple de Dieu, en chacun de nous. Il est nécessaire d'exprimer existentiellement, dans le quotidien de nos vies, les richesses de l'amour de charité apportées au monde par le Christ. Les célébrations des sept sacrements et toutes les célébrations liturgiques doivent nous transformer en « sacrement de salut » au milieu de nos frères. Ce que le Christ est pour le monde, tous ses disciples doivent l'être dans leur vie de chaque jour.

Voilà pourquoi le Synode a lancé avec une extrême insistance un grand appel à la sainteté. Le mystère doit se faire sacrement à travers la sainteté des chrétiens. Il est urgent de récupérer le concept de « sainteté » et de faire rentrer la sainteté dans le devenir quotidien. Il faut mettre en lumière la signification concrète du Baptême en tant que vocation de tous à la sainteté. (6) Nous devons considérer la sainteté comme l'expression de la vie chrétienne « normale » plutôt que comme l'expression d'un héroïsme « exceptionnel ».

La mise en oeuvre de Vatican II, en ces prochaines années, appelle avec véhémence un engagement véridique pour la sainteté. Le monde a besoin de témoignages sur la présence salvifique de Dieu, sur l'imprescriptible nécessité du sacré, sur la première place à reconnaître à l'adoration et à la contemplation, sur la nécessité de la prière, sur l'importance de la conversion et de la pénitence, sur les valeurs que recèle le don de soi

⁶ Lumen gentium, chap. 5.

dans le sacrifice, sur les idéaux de justice et de charité, sur la transcendance divine des responsabilités humaines, sur l'inséparabilité des trois mystères: la croix, la création, l'incarnation.

Cet ardent appel à une sainteté du quotidien, qui est vocation et tâche pour tous les fidèles, a besoin de modèles, modèles classiques du passé, modèles vivants d'aujourd'hui.

Les figures de Marie, des Apôtres, des Martyrs, des Vierges, des Confesseurs dans les différents états de vie, doivent être relues comme des modèles pour notre vie d'aujourd'hui. En ces temps difficiles, en ces heures d'évolution vers un avenir à construire, il est plus indiqué pour les chrétiens d'être les témoins d'une sainteté pour les temps nouveaux que d'être les recrues de mouvements aux enthousiasmes caducs et aux visées exclusivement temporelles.

Le Synode souligne de façon spéciale le rôle qui, en ce domaine, s'impose d'urgence aux membres des Instituts de vie consacrée. Tout le Peuple de Dieu attend que, dans la clarté et sans réductions sécularistes, les consacrés « rendent ce témoignage éclatant et hors pair que le monde ne peut être transfiguré et offert à Dieu sans l'esprit des Béatitudes ». (7)

Chers Confrères, il nous faut entendre cet appel du Synode, nous souvenant que la proclamation des béatitudes « est la mission spéciale des religieux dans l'Église d'aujourd'hui » et une invitation à témoigner publiquement (sans palliatifs) et avec courage (sans complexes) le projet évangélique pour lequel nous avons fait profession en tant que salésiens de Don Bosco.

Désormais nous savons avec clarté et certitude ce que l'Église attend de nous aujourd'hui.

L'Esprit du Seigneur qui a fait à notre temps le don précieux du Concile et qui nous a visités et accompagnés dans l'intense labeur de nos trois derniers Chapitres généraux, nous demande, par l'intermédiaire de ce Synode extraordinaire, de nous mettre de toutes nos forces à vivre chaque jour ce que nous avons promis. Relisons attentivement la circulaire sur « Don Bosco Saint » écrite pour rappeler le cinquantième anniversaire de sa canonisation. (8) Elle nous fera du bien.

L'Église, avec décision, nous indique la route à suivre. Il n'y a pas d'autre chemin ni d'autre orbite à parcourir.

Je suis intimement convaincu que le charisme de Don Bosco gardera son actualité pour les jeunes, à la seule condition que nous nous engageons avec loyauté et constance à vivre dans la sainteté. Au cours du Synode j'ai souvent pensé que des horizons vrais et féconds s'ouvriront pour notre vocation si nous vivons loyalement cette attitude ecclésiale.

8 Actes du Conseil
général, octobre-
décembre 1983.

Communion et pluralité des formes

En approfondissant le mystère de l'Église, le Synode a attribué une importance centrale et fondamentale à la réalité de la « communion ». Elle découle du mystère de la Sainte Trinité et de la doctrine ecclésiale du Corps mystique du Christ.

Quoique la communion comporte des aspects institutionnels et des principes humains d'organisation, il ne revient pas en premier lieu à la sociologie, mais proprement à la théologie d'en indiquer les contenus et d'en déterminer les tenants et les aboutissants. Dans cette direction le Synode

a approfondi la nature particulière et unique de la collégialité dans l'Église, son incidence sur les Conférences épiscopales, sur les principes de participation, de coresponsabilité, de décentralisation et de subsidiarité. Établir une comparaison entre l'Église universelle et les Églises particulières permet de préciser clairement le principe théologique de la variété et de la pluralité des formes dans la communion de l'unique Église du Christ, sans céder à la tentation d'un pluralisme dissolvant.

Il est utile de signaler cet aspect parce qu'il se reflète, en partie et par analogie, dans la vie différenciée et décentralisée de notre Congrégation répandue aujourd'hui dans les cinq continents et dans les différentes cultures.

Pour juger les rapports des Églises particulières avec l'Église universelle, il faut partir d'un certain point de vue, à savoir, l'unité du mystère présent dans l'Église catholique: un seul Christ, un seul Esprit, un seul Baptême, une seule Eucharistie, un seul Collège épiscopal en communion hiérarchique avec le Pape.

Cette unité est toutefois vécue dans la diversité des charismes et des ministères, dans la multiplicité des personnes, dans la variété des lieux où les communautés célèbrent la liturgie, dans les différentes méthodes pastorales selon lesquelles les évêques conduisent de si nombreuses communautés appartenant à des cultures si variées.

Une Église particulière tient son authenticité des valeurs d'unité propres à l'Église universelle: « L'Église une et universelle est vraiment présente dans toutes les Églises particulières — dit le texte synodal —; celles-ci sont formées à l'image de l'Église universelle de manière telle que l'Égli-

se catholique, une et unique, existe dans les Églises particulières et à partir d'elles » (9).

La pluralité des formes dans l'Église, signe de vitalité et de richesse, est construite sur les valeurs d'unité et d'unicité propres au mystère du Christ présent dans l'Église catholique, bâtie sur le ministère de Pierre et des Apôtres.

Le pluralisme part d'un point de vue inverse; il va du particulier à l'universel et porte avec soi le péril des distorsions, des séparations, des provincialismes, des nationalismes, et en arrive aux schismes. L'optique centrifuge du pluralisme érige les différences culturelles en critères des adaptations à faire subir aux valeurs d'unité présentes dans l'Église universelle, au risque d'en changer le contenu.

Quand on parle du nécessaire processus d'inculturation cela ne signifie:

— ni l'alignement pur et simple sur le monde, comme si la Révélation coïncidait avec les « signes des temps »;

— ni une sorte de pétrification, comme si le dépôt de la foi s'identifiait à la forme culturelle qui a permis jusqu'à présent de l'exprimer.

La pastorale de l'Église recherche toujours une communion vivante et fidèle en restant ouverte à toutes les valeurs humaines en vue de les assumer et de les défendre dans chaque nation.

Dans la communion ecclésiale les différents ministères et charismes ne signifient pas une plus ou moins grande dignité, mais bien un rôle particulier comportant des exigences de service et de témoignage. Quant aux différences des formes et des rites, elles renforcent et embellissent l'unité,

⁹ Rapport final, II, C, 2.

grâce à la variété des multiples apports offerts par les cultures humaines et symbolisent l'assemblée des peuples convoqués pour former, dans l'harmonie, l'unique Famille de Dieu.

L'inculturation propose à notre foi un défi d'envergure en ce tournant de l'histoire, à savoir celui de parvenir à pénétrer les noyaux vitaux des cultures en partant de l'unité de l'Évangile et en tenant compte des dynamismes qui accélèrent le mouvement de l'histoire. De ces dynamismes « naît, immense, une problématique nouvelle, qui provoque à de nouvelles analyses et à de nouvelles synthèses » (10).

¹⁰ Gaudium et spes
5

L'inventivité pastorale est plus urgente que jamais pour trouver une nouvelle évangélisation », capable de franchir les distances croissantes qui éloignent les civilisations humaines de la foi chrétienne, une nouvelle évangélisation qui imprègne d'Évangile toutes les cultures, sans se laisser asservir par aucune (11).

¹¹ cf. Evangelii
nuntiandi 20.

À la lumière des critères conciliaires, rappelés par le Synode, nous pouvons mieux comprendre et réaliser ce que nous disent nos Constitutions: « Le charisme du Fondateur est principe d'unité de la Congrégation et, par sa fécondité, il est à l'origine des diverses façons de vivre l'unique vocation salésienne. La formation est donc tout à la fois unitaire dans ses contenus essentiels et diversifiée dans ses expressions concrètes: elle accueille et développe tout ce qu'il y a de vrai, de noble et de juste dans les différentes cultures » (12).

¹² Constitutions
100.

Un don aux jeunes

Les jeunes ont été présents au Synode, non seulement par l'intérêt qu'ils lui portaient et par les longues et émouvantes veillées de prière qu'ils ont célébrées pour la réussite de cet événement ecclésial, mais aussi parce que souvent les Pères du Synode et le Souverain Pontife lui-même se sont adressés à eux comme à ceux qui allaient le mieux transmettre la grâce de Vatican II au troisième millénaire.

Le cardinal E. Pironio a voulu souligner, au cours de son intervention au Synode, l'heureuse coïncidence du Synode avec « l'année internationale de la jeunesse ». En conséquence, notait-il, le Synode devait porter un intérêt particulier aux jeunes. Ils étaient les principaux protagonistes de la construction si désirée de la nouvelle civilisation de la vérité et de l'amour.

Quelques évêques ont fait remarquer que, dans certaines régions, la jeunesse ne connaît pas l'Église. Elle n'est pas attirée par l'Église parce que celle-ci ne leur apparaît pas comme « le Corps du Christ ».

Beaucoup de régions sont menacées par le grave péril d'une évangélisation insuffisante des nouvelles générations, alors que, dans beaucoup de nations, la jeunesse représente la part numériquement la plus importante de la population.

Il a aussi été signalé que des mouvements spirituels et apostoliques sont nés qui ont attiré la jeunesse. Bien insérés dans la pastorale des Églises particulières, ils peuvent faire lever de grandes espérances.

Dans son document de clôture le Synode affirme explicitement: « Le Concile considère les

jeunes comme l'espérance de l'Église (cf GE 2). Le présent Synode s'adresse à eux avec prédilection et grande confiance. Il attend beaucoup de leur dévouement et de leur générosité; il les exhorte avec force à prendre une part active dans la mission de l'Église pour assumer et promouvoir avec dynamisme et initiative l'héritage du Concile » (13).

¹³ Rapport final, II, C, 6.

Voilà un appel synodal que nous devons considérer, chers confrères, comme s'il était adressé personnellement à chacun de nous qui sommes appelés « les missionnaires des jeunes ». Il faut que nous nous sentions interpellés et invités à devenir d'excellents relais des richesses conciliaires pour les jeunes d'aujourd'hui.

Élargissons nos horizons pastoraux et dirigeons l'attention et les idéaux des jeunes vers les grands thèmes de Vatican II, tels que les a relancés le Synode. Nous devons être les premiers à comprendre et à approfondir la signification pentecostale du Concile, pour être en mesure de la faire saisir aux jeunes. C'est la grande orbite que l'Église doit parcourir durant les prochaines décennies. À l'aurore d'une nouvelle période de l'histoire, le Concile est la grande prophétie de l'Église qui devient, dans l'Esprit-Saint, la Mère et la Maîtresse d'une nouvelle évangélisation pour l'humanité.

Ce ne sont pas là phrases redondantes. Nous parlons de la grande « grâce » que le Seigneur a faite à notre siècle pour un nouveau commencement chrétien.

Si Don Bosco était parmi nous il s'en réjouirait immensément et il mobiliserait sa charité pastorale, son sens pédagogique génial et son infatigable esprit d'initiative pour collaborer à cette

grande entreprise de l'Église auprès des jeunes. Nous sommes les héritiers de sa mission. Appliquons-nous à la réaliser avec cœur.

Rappelons-nous les paroles du prophète antique: Le Seigneur « donne de la force à celui qui est fatigué et redouble la vigueur de celui qui est défaillant. Les jeunes gens se fatiguent et se lassent, et les jeunes gens chancellent. Mais ceux qui se confient en Yahweh renouvellent leurs forces; ils élèveront leur vol comme les aigles; ils courront et ne se fatigueront point; ils marcheront et ne se laisseront point ».¹⁴

¹⁴ Is. 40. 29-31.

— Pour clore ces réflexions, tournons nos regards et nos cœurs vers la Vierge Auxiliatrice, Mère de l'Église.

Le Concile Vatican II s'est clôturé un 8 décembre, fête de l'Immaculée. Ce synode extraordinaire s'achève en ce 8 décembre 1985 qui marque aussi le premier anniversaire de la promulgation de nos Constitutions renouvelées selon Vatican II.

Le 8 décembre est la date mémorable qui marque le tout premier début de notre mission et qui rappelle tant d'autres commencements et tant de grâces accordées à notre Famille.

Eh bien, que cette lettre, pensée et écrite dans le climat de la fête de l'Immaculée, souligne l'aspect marial du Concile et du Synode et nous aide à reconnaître dans les différents documents qui en émanent un appel de Marie, Épouse de l'Esprit-Saint et Reine des Apôtres. Elle nous invite à relancer dans l'aura conciliaire le charisme de Don Bosco pour les jeunes d'aujourd'hui dans une Église qui, à la lumière de la Parole de Dieu et célébrant les mystères du Christ, s'ouvre au monde pour le sauver.

Répetons avec le Pape la belle prière qu'il a prononcée ce 8 décembre, ici à Rome, place d'Espagne: « Avec une immense confiance, o Mère, nous remettons entre tes mains les fruits et les résultats du Synode! Intercède pour que son message agisse dans les âmes, pour que ses objectifs soient atteints et que le renouveau conciliaire soit redécouvert avec loyauté, approfondi avec fidélité, réalisé avec courage, présenté et diffusé avec enthousiasme et crédibilité ».¹⁵

¹⁵ Osservatore Romano, 10 décembre 1985.

Chers Confrères, que pour chacun de nous cette prière se traduise en actes. Les jeunes attendent que nous leur donnions le Concile!

Je vous adresse à tous un salut cordial et mes vœux les meilleurs.

Votre très affectionné en Don Bosco,

Don F. Viganò

2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES

2.1 LA « RATIO » 1985, DEUXIÈME ÉDITION

P. Paolo NATALI

Conseiller général pour la Formation

La « Formation des Salésiens de Don Bosco » (FSDB — Ratio Fundamentalis Institutionis et Studiorum) est parue en seconde édition et a été promulguée par le Recteur majeur le 8 décembre 1985 ainsi que les « Critères et normes pour le discernement de la vocation salésienne. Les admissions ».

Il nous semble intéressant de donner les motifs et les aspects les plus importants de cette réédition qui paraît à peine quatre ans après la première édition.

1. Les motifs d'une refonte

Deux motifs nous ont poussés à réélaborer la Ratio. Premièrement la promulgation du nouveau Code de Droit canonique et celle des nos Constitutions et Règlements renouvelés. Secondement les apports venus de toute la Congrégation après une expérience de quatre années.

La raison principale qui nous a amenés à une refonte assez vaste et assez profonde découle de la nature même de la Ratio que nos Règlements décrivent comme suit: « La Ratio expose et développe de façon organique et didactique l'ensemble des principes et des normes de la formation qui se trouvent dans les Constitutions, les Règlements généraux et dans d'autres

documents de l'Église et de la Congrégation » (art. 87). Cette description montre le lien étroit qui existe entre notre document et les textes normatifs fondamentaux de l'Église et de la Congrégation. La dernière révision du texte des Constitutions et des Règlements généraux réalisée par le 22ième Chapitre général et la promulgation du Code de Droit canonique survenue le 25 janvier 1983 entraînaient fatalement l'aggiornamento de la « Ratio » qui puise ses principes et ses normes dans ces documents. Ces derniers devenaient par là même les critères et fournissaient la matière de la refonte de la Ratio.

Ajoutons à cela l'importante contribution qui nous est venue des différents secteurs directement intéressés à la formation; nous pensons aux experts, aux sessions qui se sont tenues sur des thèmes relatifs à la formation salésienne. Ils nous ont apporté des observations, des suggestions, nous confirmant la valeur foncière du texte existant et la nécessité de le mettre à jour et de le parfaire.

2. Principaux aspects de la refonte

Les Constitutions sont à la base des principales innovations concernant les matières et leur distribution. Toutefois la nouvelle « Ratio » reste dans la ligne de la première. Voici quelques indications qui permettront une lecture plus immédiatement compréhensible du nouveau texte et des changements survenus.

2.1 *Les normes de la Ratio se fondent avant tout sur la nature de la vocation.*

C'est la vocation apostolique salésienne qui détermine les objectifs, les structures, les méthodes et les charges. L'art. 97 des Constitutions le dit clairement: « La nature religieuse apostolique de la vocation salésienne détermine l'orientation spécifique de notre formation, qui est nécessaire à la vie et à l'unité de la Congrégation ».

Le canon 646 rappelle cette perspective à propos du noviciat où s'amorce précisément l'expérience de la vie religieuse. « Le noviciat, dit-il, ...est ordonné à ce que les novices aient une meilleure connaissance de la vocation divine telle qu'elle est propre à l'institut, qu'ils fassent l'expérience du genre de vie de l'institut, qu'ils imprègnent de son esprit leur pensée et leur cœur ». La valeur que représente la vocation spécifique détermine donc et oriente la formation.

Ce critère qui commandait déjà la composition de la « Ratio 1981 » a été accueilli favorablement par la Congrégation et il est repris par l'édition 1985.

Ce critère s'impose en raison de la nature même de la Ratio où principes et normes doivent s'allier de telle manière que les premiers fondent les secondes et que celles-ci reçoivent des premiers leur valeur humaine, religieuse, salésienne. Principes et normes ne doivent pas seulement être indiqués, mais développés de manière didactique pour être compris dans toute leur force et avec toute leur autorité.

Ce critère s'impose encore en raison de notre tradition éducative inspirée du Système préventif qui en appelle au dialogue, aux échanges, aux motivations et aux énergies intérieures tendues vers le projet de vie. Il devient alors possible au jeune homme en formation de vivre dans la liberté son obéissance aux normes.

2.2 *Une formation centrée sur l'identité de la vocation.*

La formation telle qu'elle se présente dans la Ratio '85 est basée sur l'identité de la vocation salésienne, avec ses éléments constitutifs et sur la « formation permanente » comme attitude personnelle de réponse ininterrompue à l'appel du Seigneur.

L'Esprit-Saint appelle le salésien et lui donne une grâce spéciale d'unité pour vivre le dynamisme de l'action apostolique et la plénitude de la vie religieuse en un unique mouvement de charité pour Dieu et pour le prochain.

La Ratio reprend et développe les éléments constitutifs et

inséparables de cette identité: la mission apostolique, la communauté fraternelle et la pratique des conseils évangéliques ainsi que les diverses formes (sacerdotale, diaconale, laïque) pour la vivre.

Ces éléments, certains de leurs aspects majeurs, leur unité et leurs rapports sont précisés selon les données des Constitutions. Il est aisé de voir que la nouvelle Ratio part d'un point de vue un peu différent par rapport à la première qui se construisait sur les trois aspects de la formation, à savoir les aspects religieux, apostolique et salésien dans l'unité de l'expérience.

La formation reçoit donc sa direction de l'identité de la vocation qui est à la fois don et engagement. Elle s'y réfère constamment. La formation s'efforce précisément de faire devenir réalité dans les personnes et dans la communauté le don de cette identité. Celle-ci traverse tous les textes de la Ratio et en crée l'unité. C'est l'identité de la vocation qui permet d'identifier les aptitudes à acquérir, les attitudes à prendre et les vertus à assimiler (cfr. chap. 5).

De même que la vocation salésienne est à l'origine de l'unité de vie du salésien, ainsi est-elle à l'origine de l'unité structurale du projet qui traite de la formation du salésien.

2.3 Un processus de formation qui cherche à promouvoir plus efficacement l'unité de vie du salésien.

La consécration apostolique salésienne est une expérience unitaire de vie. Elle ne dérive pas de concepts abstraits, mais du témoignage d'un modèle c-à-d. de la vie de Don Bosco. Se former selon son esprit signifie réaliser la synthèse harmonieuse dans sa vie personnelle (Const. 102) de la maturité humaine, de la préparation intellectuelle, de l'approfondissement de la vie consacrée, de l'insertion dans le travail apostolique. Le processus de la formation est unitaire c-à-d. toujours présent dynamiquement et globalement avec tous ses éléments. Ceux-ci s'influencent mutuellement dans un perpétuel échange. Man-

quer l'objectif d'une phase signifie rendre l'ensemble du processus incertain et déséquilibré. Refuser de s'engager personnellement et rendre impossible l'assimilation de certaines valeurs créera un risque de carence, un manque d'harmonie dans la « personnalité salésienne » et l'inefficacité de la mission.

Quant aux éléments culturels qui naissent de la vie vécue chez les salésiens, ils sont acquis eux aussi et structurés dans un ensemble qui harmonise « les exigences du sérieux scientifique et celles de la dimension religieuse et apostolique de notre projet de vie » (Règl. 82).

« La vocation salésienne exige une mentalité pastorale et pédagogique qui ne devient opérante qu'en vertu d'un savoir unifié » (FSDB n. 211). Cette mentalité est demandée par l'unité de la personne et de l'existence du salésien; elle est demandée par l'unicité du but de la vocation; elle est demandée par la nature de la pratique éducative pastorale propre à la mission du salésien et enfin par les vicissitudes de l'oeuvre où il vit et travaille. Il s'agit d'une mentalité qui naît de la synthèse active des contenus des disciplines de la foi, de la philosophie, des sciences humaines, des sciences de l'éducation, chacune des sciences étant autonome et nécessaire mais aucune n'étant suffisante prise à part.

2.4 *Un projet de formation structurellement plus unitaire.*

La Ratio '85 présente un projet de formation dont la structure est plus unitaire. La formation intellectuelle est mieux intégrée dans le processus global de la formation.

La spécificité des différentes disciplines est précisée ainsi que leurs rapports mutuels en vue des objectifs à atteindre.

La formation intellectuelle est insérée dans la Partie qui traite de la formation générale comme une section à intégrer dans un tout. Il faut de même juger du point de vue de l'unité du processus tout ce qui est dit de la nature des différentes phases de la formation, de leurs finalités et de l'expérience correspondant à chacune d'elles.

L'unité et la structure organique de la formation est plus évidente et ses éléments sont mieux intégrés et leur utilité est plus apparente.

L'Annexe 1 est reportée à la fin du texte. Elle donne les programmes des matières. Ces programmes se trouvaient à deux endroits dans la Ratio '81. La liste des programmes telle que nous la donnons présente les caractéristiques suivantes:

— Les disciplines qui chevauchent plusieurs phases de la formation apparaissent mieux dans leur unité et leur homogénéité progressive orientée vers le but à atteindre;

— les programmes ont valeur indicative. Mais ils cernent mieux ce qui doit être considéré comme inaliénable; les variantes sont admissibles pour autant qu'elles soient bien étudiées et qu'elles soient requises par le milieu culturel propre;

— nous n'avons pas estimé utile d'indiquer des ouvrages; ceux-ci seraient bientôt dépassés vu le progrès des sciences. Nos choix pourraient aussi être taxés de subjectifs. C'est dans la nature de tout choix même s'il est justifié...

2.5 *Un projet de formation qui intègre mieux et plus sûrement l'unité et la « pluriformité ».*

L'art. 100 des Constitutions nous renvoie à l'identité de la vocation salésienne, au charisme du Fondateur qui est « principe d'unité » et en même temps source « des façon diverses de vivre l'unique vocation salésienne » (Const. 100). Il faut en déduire la nécessité d'une formation « tout à la fois unitaire dans ses contenus essentiels et diversifiée dans ses expressions concrètes » (Const. 100). Cette formation s'inspirera du principe explicité par les Constitutions: « accueillir et développer tout ce qu'il y a de vrai, de noble et de juste dans les différentes cultures » (Const. 100).

D'autres critères, outre ce critère central qui est un peu une matrice, garantissent l'unité et la « pluriformité » de la for-

mation. Ils lui assurent le dynamisme et l'harmonie de ses éléments ainsi que leur tension positive et leur équilibre.

2.6 *Une insistance accrue sur l'aspect méthodologique.*

Les Constitutions, aux art. 98 et 99, signalent quelques directives concernant la méthodologie, par exemple, l'importance primordiale et centrale de l'expérience personnelle. On ne peut se former qu'en faisant l'expérience des valeurs de la vocation une expérience qui est une connaissance vitale, tout autre que la connaissance simplement intellectuelle. Elle s'acquiert par le contact avec la réalité, par l'engagement direct sur le terrain, par les relations que cet engagement suppose et entraîne du fait que l'on travaille et que l'on vit pour une mission commune. (Const. 99).

L'aspect méthodologique de la Ratio part de ces considérations et les applique certainement plus largement que la première édition. On peut s'en rendre compte au chapitre 3 où, en dépendance du chapitre 2, sont précisés les « travaux et les attitudes » à intérioriser et où sont indiquées, encore que de façon générale, les « activités » à travers lesquelles, et moyennant certaines conditions, il est possible de « faire expérience ». L'aspect méthodologique paraît surtout au chapitre 4 qui traite des méthodes, des « acteurs », des milieux et des conditions requises pour l'assimilation des valeurs de la vocation. Enfin la troisième Partie, en passant de période en période et de phase en phase, fait mûrir le salésien éducateur et pasteur des jeunes. Le souci de la méthode est partout présent et tourné vers la pratique.

Dans le discours d'ouverture du 22 ième Chapitre général, le Recteur majeur avait demandé que l'on prête plus d'attention et de soin à une méthodologie concrète. Voici ses paroles: « L'intérêt, les projets, et aussi les difficultés se déplaceront de la réflexion et de la clarification des principes vers la recherche d'une méthodologie concrète, appliquée, qui de sa nature sera plus conforme à notre esprit et à notre charisme, tout en étant difficile à manier et pleine d'exigences » (CG 22 - Documenti p. 24).

2.7 *Quelques sujets importants ont été soulignés, renouvelés, amplifiés.*

La Ratio 1985 attache une particulière importance, entre autres, à la prière, à la formation initiale, à la formation spécifique du salésien prêtre, diacre, coadjuteur.

— *La prière personnelle et la prière communautaire*, avec leurs formes propres, inspirées: — du charisme salésien, — de la tradition, — des orientations de l'Église, ont été situées par le CG 22 (dans le corps des Constitutions) en conclusion du projet de vie consacrée du salésien, comme pour montrer que la prière vivifie le projet et l'accomplit. Tout ne découle pas de la prière, mais tout dépend d'elle.

Beaucoup de remarques nous sont parvenues à propos de la Ratio '81 auxquelles se sont ajoutées les conclusions d'une semaine d'étude sur « La liturgie et la musique dans la formation salésienne » (Rome 1984). Elles nous ont amenés à revoir avec une certaine ampleur les contenus déjà présents, du moins en partie, dans la Ratio '81, à les intégrer, à les ordonner plus logiquement, à en montrer les influences pour que la vie du salésien retrouve la richesse d'une prière spécifique et que la prière rencontre la vie du salésien.

La prière est ressentie comme l'élément dynamique irremplaçable de l'expérience de la vocation. La prière anime toute la vie de la communauté et du salésien. Sans elle les relations avec les personnes et les réalités, d'où naît l'expérience des valeurs de la vocation, ne sont pas entièrement elles-mêmes parce que n'est pas perçu le mystère qui permettrait de les éprouver dans leur vérité et leur authenticité.

— Suivant l'exemple donné par les nouvelles Constitutions, la Ratio '85 attribue une place plus importante à la *formation initiale*. C'est un chapitre à privilégier:

- parce que la formation initiale assure « l'esprit » et la « sensibilité » à partir desquels tout devra, par la suite, être entrepris, voulu, réalisé;

• parce que la formation initiale donne la capacité du « jugement critique intégral » (postnoviciat + théologie: science et foi). Sans cette capacité de réflexion, s'installe la répétition mécanique du passé ou l'accueil inconsideré de préjugés à la mode du jour;

• parce qu'elle crée les conditions personnelles suffisantes pour tenir une place dans le travail pastoral et y trouver le milieu « naturel » qui « forme ».

— *Les trois formes de l'unique vocation salésienne* (presbytérale, diaconale, laïque) restent une perspective constante. Elles spécifient l'expérience à faire des valeurs de la vocation, à savoir: la mission, la vie communautaire, l'expérience des conseils évangéliques, la prière et la vie spirituelle. Tous ces éléments sont vécus « à la salésienne » mais différemment selon les trois formes de vie.

L'attention à l'identité salésienne et aux formes dans lesquelles elle s'exprime nous a conduits à développer les contenus, les obligations et les structures de la formation *spécifique*. Le sujet déjà traité dans le chapitre 2 (qui parle de l'identité et qui fait fonction de matrice) est repris de manière détaillée dans le chapitre 10. On y développe avec plus de soin les objectifs, l'expérience formative, les domaines à privilégier, la progression de l'expérience, la formation intellectuelle correspondante et les programmes des matières. Le chapitre nous paraît plus réussi et plus complet.

— À ces thèmes principaux, d'autres auraient pu s'ajouter comme par exemple la communication sociale, les moyens et les faits culturels qui, depuis Don Bosco, nous sont familiers et si utiles à la formation personnelle et à l'éducation des jeunes: le théâtre, la musique, le sport.

3. La seconde édition des « Critères et normes pour le discernement de la vocation salésienne. Les admissions »

« Les admissions » servent de commentaire au chap. 7 de la Ratio. La forme en est plus réglementaire et directive.

La révision a tenu compte des observations reçues qui allaient dans un sens plus positif, plus pédagogique et souhaitaient un style plus familier. Des sujets importants ont été ajoutés, d'autres devenus désuets ou discutables ont été abandonnés. Toutefois tout ce qui appartient à notre tradition charismatique et qui est jugé inaliénable a été conservé.

Conclusion

La mise sur fiches des contributions reçues de partout et très convergentes nous a prouvé que les salésiens, surtout ceux qui sont directement chargés de la formation, portent un grand intérêt à la réélaboration de la Ratio. Ils nous ont beaucoup aidés, comme s'il s'agissait de leur affaire personnelle. La Ratio se présente comme une chose vivante, née de l'histoire de la vie salésienne elle-même, de la réflexion de tous, de la volonté de fonder notre travail de formation et de nous organiser en conséquence.

À partir d'une formule initiale, celle conçue par Don Bosco lui-même, la Congrégation, parce qu'elle vivait dans la fidélité, est allée de l'avant en se rénovant, s'adaptant, s'habilitant et fixant les lignes maîtresses de la formation. Ces lignes, fermes et mobiles à la fois, présentent une physionomie unitaire, partout et toujours reconnaissable comme salésienne et cependant multiforme, à la mesure des cultures et du déroulement du temps.

Il vient à propos ce texte de Don Rinaldi sur les Constitutions: « Notre Société devait être capable, tout en réalisant son action bienfaisante, de s'adapter aux nécessités des temps et des lieux. Tout en poursuivant sa route, elle devait toujours être nouvelle et moderne, gardant sa physionomie particulière d'édu-

catrice de la jeunesse et pratiquant le système préventif fait de douceur et de bonté paternelle... Nos Constitutions modifiaient, par intervalles, les couleurs des traits secondaires mais conservaient leur lumière première et devenaient toujours plus fécondes » (D. Rinaldi, ACS n. 23, janvier 1924, p. 187 de l'édition originale).

Fidèles au souci d'unité et de créativité dans la multiplicité des formes, nous espérons qu'il en adviendra de la Ratio comme des Constitutions, selon le vœu de Don Rinaldi. Ce serait le test le plus expressif de la salésianité d'un document qui pour atteindre ses objectifs demande selon les paroles du Recteur majeur « la diligence et l'intelligence » de tous.

La Ratio est une contribution au renouveau de notre Société dans le secteur de la formation, et la tentative de rédiger la « *bella copia* » du projet de formation pour notre temps, la « mise au net » que Don Bosco réclamait en permanence de ses disciples et continuateurs aussi longtemps que le Seigneur voudrait notre Congrégation au service des jeunes.

2.2. LE PROJET ÉDUCATIF PASTORAL

Père Juan E. VECCHI

Conseiller général pour la pastorale des jeunes

1. Une « norme » pour toutes les Provinces

L'article 4 des Règlements généraux stipule:

— « Chaque communauté provinciale élaborera... son projet éducatif et pastoral pour répondre à la situation de la jeunesse et des milieux populaires.

— En conformité avec celui-ci, on élaborera de même au niveau local et avec la participation de tous les membres de la communauté éducative et pastorale, un projet qui oriente chaque initiative vers l'évangélisation ».

Un ensemble d'orientations pratiques proposées par le 21^{ème} Chapitre général (cfr. CG 21. 30c, 105a, 127b, 132, 134, 140, 142a) se trouve ainsi transformé en une « norme ». Les capitulaires avaient beaucoup discuté du projet éducatif et pastoral. Celui-ci est reconnu à présent comme le moyen indispensable pour réaliser une action pastorale de qualité dans la ligne salésienne.

Le « projet » rejoint deux autres requêtes des Règlements concernant la pastorale:

— la préparation spécifique du personnel pour maintenir et développer nos diverses présences pastorales (art. 10);

— l'animation de la communauté éducative à partir d'une plus juste idée du rôle tant de la communauté religieuse (R. art. 5) que des structures qui doivent l'épauler au niveau provincial (R. art. 157,5).

Projet éducatif, qualification du personnel, animation des oeuvres sont des réalités qui s'appellent les unes les autres et aident nos communautés à mieux répondre aux requêtes de l'évangélisation.

L'expérience poursuivie au cours des six dernières années est concluante. Les projets éducatifs et pastoraux ont donné des résultats positifs sur trois plans: communautaire, pastoral et salésien.

En effet les communautés qui, après les hésitations inévitables du début, se sont appliquées à repenser leur action et à l'organiser selon un projet, ont constaté plusieurs avantages: les confrères se sont rencontrés, ont échangé leurs appréciations et ont retrouvé les mobiles et les options de leur vocation. La vie communautaire s'en est trouvée renforcée. Le projet soude la communauté.

L'action éducative de chacun s'est améliorée une fois les vrais objectifs mis en lumière, les moyens éducatifs rapportés à leur fin et l'action de tous, balisée par des références communes, rendue convergente.

L'effort exigé pour adapter nos activités à la condition des jeunes et pour expliciter cette adaptation en formules nettes a conduit les confrères à explorer les origines et les sources de notre style salésien. Élaborer un projet pousse à approfondir notre connaissance du Système Préventif et à repenser l'expérience originale de Don Bosco.

2. Nature du projet éducatif pastoral

Le département chargé de la pastorale des jeunes a fourni dans divers documents les éléments et les lignes maîtresses de tout projet éducatif qui se veut salésien. Ces données aident à traduire dans la pratique les caractéristiques de notre identité pastorale signalées dans les Constitutions. Il n'y a donc pas lieu de nous y attarder ici. Il suffira de recourir à ces documents.

Mais le fait que le projet soit demandé par les Règlements

généraux, et qu'il doive être établi au même titre que les textes concernant d'autres domaines de la vie salésienne comme par exemple la vie communautaire (Directoire provincial), la formation des confrères (Ratio)... appelle quelques réflexions.

La première concerne la nature du projet. À la lecture des sept articles réglementaires (R 4-10) qui traitent du projet, il apparaît clairement que la province doit établir un document qui livre les critères, les orientations, une synthèse des contenus, méthodes et lignes de conduite qu'elle propose pour l'évangélisation et la formation chrétienne des jeunes et des fidèles confiés à ses soins.

Quelques conséquences s'imposent aussitôt.

Le projet ne concerne pas les accroissements quantitatifs (fondation ou extension des oeuvres), mais la qualité évangélisatrice et éducative de nos communautés.

Il est clair aussi que tout ce qui dans le projet concerne les jeunes et les fidèles doit être formulé de manière générale pour être applicable dans les différents secteurs, faute de quoi le projet n'atteindrait pas son but, à savoir, offrir aux confrères de la province un modèle unifié d'évangélisation, d'éducation et de pastorale des vocations.

Les documents établis par le département de la pastorale vont dans ce sens, ainsi que toute la pastorale actuelle de l'Église. Il faut préserver et promouvoir l'unité du sujet (le jeune, le fidèle), l'unité de l'action pastorale et l'unité des buts poursuivis.

3. Les domaines couverts par le projet

Cette unité apparaîtra encore plus clairement si nous considérons les aspects apostoliques que les Constitutions et les Règlements généraux veulent mettre en lumière et faire passer dans la pratique.

La première réalité sur laquelle le projet doit se prononcer et s'expliquer, quelles que soient les oeuvres dont nous nous occupons, est bien exprimée dans l'art. 5 des Règlements. « La

mise en oeuvre de notre projet requiert que, dans tous les milieux et toutes les oeuvres, *se constitue une communauté éducative et pastorale*. La communauté religieuse en est le noyau animateur ».

Cette directive reprend et interprète au plan de l'action l'art. 47 des Constitutions.

« Nous réalisons dans nos oeuvres la communauté éducative et pastorale. Elle associe, dans un climat de famille, jeunes et adultes, parents et éducateurs, au point de devenir une expérience d'Église, révélatrice du dessein de Dieu.

Dans cette communauté, les laïcs, associés à notre travail, apportent la contribution originale de leur expérience et de leur modèle de vie.

Nous accueillons et suscitons leur collaboration et nous leur offrons la possibilité de connaître et d'approfondir l'esprit salésien et la pratique du Système Préventif.

Nous favorisons la croissance spirituelle de chacun d'eux et proposons, à qui y serait appelé, de partager plus étroitement notre mission dans la Famille salésienne ».

Le projet devrait donner réponse à trois questions:

— comment les salésiens vont-ils s'y prendre pour que leurs collaborateurs s'intéressent activement au projet?

— en quoi consistera leur travail d'animation évangélique?

— que vont-ils offrir à ces collaborateurs pour promouvoir leur formation professionnelle et chrétienne?

S'inspirant de ce qui est dit aux articles 32 et 33 des Constitutions, l'article 6 des Règlements propose comme second aspect du projet: *la dimension éducative*. Celle-ci a particulièrement besoin d'un projet bien pensé. En effet dans certaines de nos oeuvres la dimension éducative pourrait disparaître entièrement si nous n'arrivions plus à proposer certaines valeurs aux jeunes dans un langage et à travers des manifestations significatives. L'article 6 nous fait d'utiles suggestions qu'il faudra développer selon les diverses situations.

Vient ensuite ce que l'art. 7 des Règlements appelle « le coeur

du projet », à savoir un plan explicite d'éducation de la foi. Ce plan devrait exprimer en formules concrètes cette caractéristique de notre pastorale telle que l'expriment les art. 34 et 36 des Constitutions.

« Pour nous l'évangélisation et la catéchèse sont la dimension fondamentale de notre mission » (C. 34).

Les contextes dans lesquels se déroulent l'annonce de l'évangile et l'éducation de la foi sont multiples. Ils vont des sociétés où règne une profonde religiosité populaire aux milieux où les jeunes appartiennent à des religions non chrétiennes. À nous de dresser avec soin les itinéraires qui permettront l'annonce de la Bonne Nouvelle et la maturation de la foi pour que le Christ soit Parole de vie pour tous ceux qui nous écoutent.

Un projet doit être conçu indépendamment de tel ou tel catéchiste dont l'action disparaîtra en même temps que lui. Il faut tendre à faire converger les efforts de tous et à créer une expérience communautaire.

L'art 8 des Règlements généraux rappelle un autre aspect où les Constitutions voient une caractéristique de notre apostolat éducatif et pastoral. « *Nous animons et cherchons à promouvoir des groupes et des mouvements* de formation et d'action apostolique et sociale » (cfr. C. 35).

Chaque province devra exprimer dans son projet la manière dont elle entend promouvoir cet aspect de notre pastorale, tout en se conformant aux directives de l'Église locale et en s'adaptant à la condition des jeunes.

Dans son document 9 (« La proposta associativa salesiana »), le département pour la pastorale des jeunes a donné des explications exhaustives à ce propos, ce qui nous dispense de nous étendre davantage sur le sujet.

Enfin l'art. 9 des Règlements généraux demande d'inclure dans le projet « *l'orientation vocationnelle des jeunes* ». Cette norme pastorale traduit la pensée des Constitutions aux articles 6, 28 et 37. En plus des nombreux documents émanés des Églises locales, nous disposons aussi de la synthèse élaborée par le 21^{ème} Chapitre général (106-119). Elle nous fournit les données

concernant cet aspect du projet. Voir aussi le document établi par le département de la pastorale des jeunes: « Lineamenti essenziali per un piano ispettoriale di pastorale vocazionale ». Ce document rassemble ce qui existe dans la Congrégation en fait d'expériences réussies, de structures d'appui et d'animation des communautés.

Le 22ème Chapitre général nous a demandé de veiller spécialement à bien présenter la vocation du salésien coadjuteur et à la promouvoir. Il faudra s'en souvenir au moment d'établir ou de réviser le passage du projet traitant des vocations (cfr. CG 22, 9).

Ces différents aspects du projet (l'aspect communautaire, l'éducation, l'évangélisation, les associations, les vocations) seront à retenir et à appliquer dans chaque milieu et chaque oeuvre: collège, centre de jeunes, paroisse, enseignement technique ou professionnel, associations, en tenant compte des caractéristiques et des possibilités du milieu. Les différents aspects ne doivent pas nécessairement constituer autant de chapitres distincts. L'essentiel est que les perspectives que nous venons de rappeler soient prises en compte dans les directives du projet et dans son application.

4. Les deux références du projet

L'art. 4 des Règlements généraux indique les deux pôles auxquels doivent se référer les auteurs du projet. Ils « s'inspireront du Système Préventif » et veilleront à « répondre à la situation de la jeunesse et des milieux populaires ».

Le premier pôle reprend le contenu des art. 38, 39 et 40 des Constitutions. En plus d'être une inspiration, le *Système Préventif* est une « synthèse de contenus et de méthodes » (CG 21, 80). Non seulement il parle des attitudes et comportements des éducateurs, mais il traite de la nature même de la pastorale des jeunes. « C'est une façon de vivre et de travailler, en vue d'annoncer l'Évangile et de sauver les jeunes, avec eux et par eux »

(C. 20). Le Système Préventif est à la racine même de notre identité pastorale.

Pour que le Système Préventif joue son rôle de référence fondamentale dans l'élaboration du projet, il faudra en rappeler les principes et les ressources aux confrères et aux adultes nos collaborateurs. Là où ce premier pas a été fait, le désir est né de traduire dans les contextes actuels l'extraordinaire expérience de Don Bosco.

Mais il faudra que directives et lignes de conduite s'inspirent effectivement du Système Préventif et soient formulées dans le projet.

La situation de la jeunesse et des milieux populaires est la seconde référence fondamentale. L'art. 41 des Constitutions et l'art. 2 des Règlements nous y renvoient. « Notre action apostolique se réalise dans une pluralité de formes que déterminent d'abord les besoins de ceux dont nous nous occupons ».

Si nous nous référons normalement à ce critère lorsqu'il s'agit de discuter de l'implantation d'une oeuvre, il n'est que juste de nous y référer quand il faut préciser notre action éducative et évangélisatrice dans cette oeuvre.

5. Qui fait le projet?

L'art. 4 des Règlements, au paragraphe 1, parle du projet éducatif de la province et en laisse la responsabilité à « chaque communauté provinciale ». L'expression est très générale, mais il faut se rappeler les précisions qui ont été données avec insistance par le 21ème Chapitre général et au cours des années suivantes.

Il fallait: — intéresser tous ceux qui avaient quelque compétence en la matière; — chaque province était invitée à mobiliser ses structures d'animation (le Conseil provincial, les équipes de travail, l'assemblée des directeurs, le Chapitre provincial, les

commissions spéciales); — le rôle d'animation, d'orientation et de décision de ceux qui dirigent la province était rappelé.

Le projet éducatif est un texte qui « oblige » et qui doit diriger toute la pratique pastorale. Il convient donc de l'établir en suivant le même parcours que celui qui est utilisé pour la composition de documents du même genre.

Le Chapitre provincial porte une responsabilité particulière dans l'élaboration et l'approbation du projet éducatif et pastoral de la province. Cette responsabilité est sous-entendue dans plusieurs passages des Constitutions et des Règlements.

Les Constitutions laissent au Chapitre provincial le soin de « déterminer ce qui regarde la bonne marche de la province » (cfr. C 171, 1) et, de manière plus précise encore, « de rechercher les moyens de promouvoir la vie religieuse et pastorale de la communauté provinciale » (cfr. C 171, 2).

Les Règlements généraux transposent ces précisions dans la pratique quand ils demandent au Chapitre provincial « de suggérer des pistes et des critères concernant la programmation et la réorganisation des oeuvres de la province » (R. 167, 3).

Il faut conclure de ces différentes observations ainsi que de l'analogie avec ce qui est dit du Directoire provincial (C. 171, 4) que, de toute évidence:

— le Chapitre provincial non seulement peut, mais doit s'occuper dans une certaine mesure du projet éducatif et pastoral, dans le respect toutefois des principes de l'élaboration du projet;

— aucune précision n'est donnée quant aux modalités concrètes de l'intervention du Chapitre provincial dans la constitution et l'approbation du projet. Ces modalités sont laissées au jugement de la province. Celle-ci fera jouer ses différents organes (Conseil provincial, réunion des directeurs, commissions spéciales...) selon ses possibilités et à sa meilleure convenance.

Dans la ligne de ce qui vient d'être dit le Chapitre provin-

cial pourrait, par exemple:

— fixer les principes et donner des directives pour que les organismes habilités établissent le projet;

— étudier un texte préparé par une équipe et y apporter d'éventuelles modifications;

— approuver un texte déjà mis au point. Ce projet, présenté par le Provincial et son Conseil, serait soumis à l'approbation du Chapitre provincial.

Vu la nature même du document, il n'existe aucune norme qui prescrive d'envoyer le projet provincial au Conseil général. Il serait bon toutefois que chaque province envoie au Conseiller pour la pastorale des jeunes quelques exemplaires de son projet éducatif et pastoral. Il en résulterait une meilleure connaissance de la pastorale de nos provinces, une possibilité de dialogue entre chaque province et le département pour la pastorale des jeunes, et enfin une vue d'ensemble de l'expérience de la Congrégation dans ce domaine.

Pour ce qui est du projet local dont parle l'art. 4 des Règlements généraux, c'est la communauté locale au sens de l'art. 47 des Constitutions, c'est-à-dire la communauté éducative et pastorale qui porte la responsabilité de l'établir. La communauté religieuse, quant à elle, s'emploiera par ses organes et ses activités à promouvoir le projet et « à y faire participer, dans un climat de famille, les jeunes, les parents et les collaborateurs, chacun selon son rôle » (R.5). L'art. 184 des Règlements y fait encore une nette allusion en citant parmi les principales tâches de l'assemblée des confrères, celle de « prendre part à l'élaboration du projet éducatif et pastoral » (n. 4).

6. Conclusion

Dans le Rapport qu'il a présenté au 22ème Chapitre général, le Recteur majeur a pris acte des provinces qui avaient élaboré leur projet éducatif et pastoral, ainsi que des avantages qu'elles en avaient retirés comme d'ailleurs la Congrégation tout entière avec elles. Parmi ces avantages, citons: la prise de conscience de notre identité pastorale, la réadaptation des oeuvres à la situation des jeunes, la convergence des diverses activités sur l'objectif de l'évangélisation, une meilleure compréhension par la communauté salésienne des défis que la jeunesse actuelle présente à l'évangélisation et l'aggiornamento de notre action éducative (cfr. RRM, édition italienne aux numéros 170-181, page 142 et suivantes).

Il ne faut pas considérer le projet éducatif et pastoral comme une complication administrative sans incidence pratique. Il est au contraire l'expression même de la créativité communautaire et il est l'application pratique de l'art. 44 des Constitutions qui dit:

« Le mandat apostolique que l'Église nous confie est assumé et mis en oeuvre en premier lieu par les communautés provinciales et locales, dont les membres ont des fonctions complémentaires, avec des tâches qui toutes sont importantes. Ils en prennent conscience: la cohésion et la coresponsabilité fraternelles permettent d'atteindre les objectifs pastoraux. Le Provincial et le Directeur, en tant qu'animateurs du dialogue et de la participation, guident le discernement pastoral de la communauté, pour qu'elle avance, unie et fidèle, dans la réalisation du projet apostolique ».

Les valeurs communautaires impliquées dans l'élaboration du projet éducatif et pastoral, à savoir, la coresponsabilité, l'unité, la fidélité, la réponse adéquate de notre apostolat sont trop précieuses que pour être négligées.

Encore que la route soit longue à parcourir avant que tous les partenaires se décident à participer à l'élaboration et à l'application du projet, il faut prendre la route avec décision et sans plus tarder.

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL

4.1 Chronique du Recteur majeur

Du 21 au 23 octobre le Recteur majeur a « accompagné », dans notre maison généralice, le nouveau Conseil général des « Missionari Comboniani ». Ensemble ils ont poursuivi leur réflexion durant ces quelques jours.

Puis le Recteur a participé au 2^{ème} Congrès mondial des Coopérateurs salésiens (28 octobre - 4 novembre).

Le premier novembre, à Frascati, il a présidé à l'ouverture de l'Assemblée européenne des Responsables des V.D.B.

Le 8 de ce même mois, accompagné de plusieurs membres du Conseil général (les Pères Natali, Vecchi, Cuevas et Britschu), il partait pour Lyon, où devait avoir lieu la « Visite d'ensemble » des trois provinces européennes de langue française.

Le 11 il rentrait à la maison généralice pour y demeurer jusqu'au 22, date du départ de tout le Conseil pour Catane (Sicile) où devait se célébrer cette année la fête du Recteur majeur.

Rentré à Rome, il a participé au Synode extraordinaire des évêques (24 novembre - 8 décembre).

4.2 Chronique du Conseil général

Après trois mois de travail intense passés en visites des provinces et des communautés, tous les Conseillers sont rentrés à Rome en fin octobre afin de prendre part au 2^{ème} Congrès mondial des Coopérateurs salésiens et puis de se trouver à pied d'oeuvre pour la session plénière du Conseil qui a débuté le 5 novembre pour se clôturer le 10 janvier 1986.

Comme à chaque session plénière, plusieurs séances du Conseil ont été consacrées à l'étude de problèmes concernant des communautés et des confrères, comme par exemple les nominations des responsables de gouvernement (Conseillers provinciaux), l'ouverture de nouvelles maisons ou le lancement de nouvelles activités, l'approbation de plans de pastorale ou de... constructions.

Toutefois le Conseil a passé le plus clair de son temps à étudier des questions prioritaires touchant la vie de la Congrégation et à exécuter certaines tâches demandées par les Constitutions. Signalons brièvement les principaux sujets traités par le Conseil.

1. *Étude des rapports rédigés après les Visites extraordinaires* qui ont eu lieu dans les provinces de Medellín (Colombie), Recife (Brésil), Manille (Philippines), Wrocław (Pologne) et Ancône (Italie). Sur base du rapport de chaque Visiteur et après avoir entendu les observations des membres du Conseil, le Recteur majeur écrit une lettre adressée au provincial et aux confrères avec ses remarques et ses suggestions.

2. *Nominations de provinciaux.* Une fois rentrés les résultats des consultations organisées dans les provinces, commence pour le Conseil un important effort de discernement.

Le Conseil général a donné son accord pour la nomination de six nouveaux provinciaux.

3. *Préparation de l'an '88.* Les initiatives à promouvoir au plan mondial pour l'année centenaire '88 ont été réexaminées. Il a été décidé de constituer une « Commission Centrale '88 » avec laquelle les Commissions provinciales et locales auront affaire. Elle s'occupera de la préparation et de la coordination des initiatives au niveau mondial.

4. *Règles générales pour la préparation et le déroulement des « Visites d'ensemble ».* Des

critères ont été établis pour ces visites; ils tiennent compte des priorités fixées par le 22^{ème} Chapitre général pour les six années du mandat actuel du Recteur majeur et de son Conseil, comme aussi des expériences faites durant le mandat précédent. Ces règles et critères vaudront pour les visites à faire en 1986 et 1987.

5. *Règlement des Coopérateurs salésiens.* La révision du Règlement des Coopérateurs, fruit de la collaboration des Coopérateurs du monde entier, avait reçu une dernière mise au point au cours du Congrès mondial convoqué à cet effet. La Commission « post-capitulaire », peu après le Congrès, a remis le texte du Règlement au Recteur majeur et à son Conseil. Conformément aux prescriptions de ce même Règlement le Recteur majeur et son Conseil ont soigneusement étudié et revu ce texte avant de l'envoyer à la Congrégation romaine compétente en vue d'obtenir l'approbation définitive de cet important document.

6. *Commentaire des Constitutions.* Comme chacun sait, le 22^{ème} Chapitre général avait demandé au Recteur majeur de pourvoir à la rédaction d'un commentaire des Constitutions. Une équipe nommée par le Recteur

majeur a commencé ce travail au cours des mois passés. Pour assurer à ce Commentaire une plus grande autorité, sans pour autant en faire un document officiel, les Conseillers en ont examiné les premières épreuves et ont communiqué leurs observations.

7. Les « *Privilèges* » de notre Société. Les « *Privilèges* » accordés à des groupes de fidèles ou à des Instituts religieux représentent une aide que le Siège Apostolique leur donne pour le service de l'Église universelle. Notre Société, elle aussi, avait obtenu des privilèges pour mieux accomplir sa mission selon son charisme. Le code de droit canonique, revu conformément aux orientations de Vatican II, n'a pas aboli ces privilèges; ceux-ci doivent toutefois être adaptés aux nouvelles normes canoniques. Le Conseil général, avec l'aide de la Faculté de droit de notre Université, a entamé ce travail.

8. Enfin le Conseil a examiné des *jumelages missionnaires* (cfr. Règl. 24) ainsi que le travail accompli dans des « Centres d'assistance aux émigrés ».

Cette session plénière du Conseil général a été marquée par deux événements importants.

Les 23 et 24 novembre le Conseil a participé — avec les provinciaux d'Italie — à la fête de la reconnaissance offerte chaque année au Recteur majeur. À tour de rôle les provinces d'Italie célèbrent la fête du Recteur majeur. Cette année c'était au tour de la Sicile. Le 23 novembre, à Catane, 4.000 préadolescents et, le 24, plus de 2500 jeunes exprimaient leur attachement à Don Bosco en la personne de son VII^{ème} successeur. Celui-ci, au cours de la soirée du 23, rencontrait les salésiens et particulièrement ceux qui célébraient l'heureux anniversaire soit de leur profession religieuse, soit de leur ordination sacerdotale. Le lendemain avait lieu, dans le sanctuaire de la Madone des Larmes à Syracuse, une solennelle concélébration eucharistique devant une foule de représentants de tous les groupes de la Famille salésienne.

Les jours suivants (25-30 novembre), les membres du Conseil faisaient leur retraite annuelle. Elle était dirigée par le Père Nicolas Loss et avait pour thème: « La créature humaine en dialogue avec son Dieu, dans l'Écriture ». Journées riches de réflexion sur la Parole de Dieu, d'intimité spirituelle et de fraternité salésienne.

4.3 Activités des Conseillers

Le Vicaire du Recteur majeur

P. Gaetano Scervo (Italien)

Parmi les visites de contact avec les provinces que le Vicaire du Recteur majeur a faites, signalons sa participation le 10 octobre à la Conférence Ibérique tenue à Madrid. Parmi les thèmes traités il y avait les tâches dévolues aux prochains Chapitres provinciaux. Le Vicaire a développé le sujet et a présidé aux échanges de vues qui ont suivi.

Les 26 et 27 octobre il s'est rendu à Zurich où il a représenté le Recteur majeur à l'inauguration du nouveau complexe de bâtiments destiné à la mission catholique italienne.

Le Conseiller général pour la formation

P. Paolo Natali (Italien)

Le Conseiller général pour la formation a des responsabilités et donc des obligations vis-à-vis de l'Université Pontificale Salésienne (UPS) et des institutions qui lui sont affiliées. En raison de ces obligations il a participé à plusieurs réunions pour la réorganisation du scolasticat de Creman (Palestine).

Le Père Natali faisait partie lui aussi du groupe des Conseillers présents à Lyon pour la « Visite d'ensemble » des provinces européennes de langue française.

Avec l'aide du personnel affecté à son département il a travaillé surtout dans trois directions:

— rédaction du commentaire des 24 articles de la 3^{ème} partie des Constitutions (« Formés pour la mission d'éducateurs pasteurs », art. 96-119) et des articles correspondants des Règlements (78-102);

— préparation des documents pour la session de formation permanente des Salésiens chargés des postnoviciats. Signalons aussi plusieurs réunions, conjointement avec le département de la Famille salésienne, en vue de la prochaine session des animateurs de la Famille salésienne;

— enfin l'achèvement de la *Ratio fundamentalis* — « La formazione dei Salesiani di Don Bosco », (Rome, 1985, seconde édition), et la rédaction du document — « Criteri e norme di discernimento vocazionale salesiano. Ammissioni ». Ce deux documents officiels sont terminés. Leur promulgation par le Recteur majeur porte la date du 8 décembre 1985.

Ces deux livres constituent le

travail le plus important, quantitativement et qualitativement, réalisé par ce département. Pour s'en rendre compte il suffira de lire la présentation qu'en fait le Père Natali dans le présent numéro des Actes.

Le Conseiller pour la pastorale des jeunes

P. Juan Edm. Vecchi (Argentin)

En juillet le Conseiller a envoyé à toutes les provinces le fascicule intitulé « La proposta asociativa salesiana ». La lettre de présentation expliquait comment cette brochure se situait dans l'ensemble des documents offerts par le département de la pastorale. L'envoi comprenait aussi une fiche à remplir avec les éventuelles observations après lecture du fascicule. En novembre les traductions anglaise et espagnole ont été envoyées aux provinces intéressées.

En août le département pour la pastorale a commencé à publier, en Espagne, une série de dossiers (fardes) sous le titre générique de « Formation de la communauté éducative ». Cinq dossiers sont prévus. Deux ont paru. Ils contiennent des fiches détachées qui traitent de la communauté salésienne animatrice,

de la participation active des laïcs dans la communauté éducative, du cheminement requis pour qu'un collaborateur (au plan professionnel) puisse faire partie de la Famille salésienne. L'ensemble du travail vise à développer trois thèmes: le rôle de l'éducateur, le contenu de l'expérience chrétienne, l'éducation salésienne.

Par la suite, le Père Vecchi a rencontré les provinciaux de la Région « Amérique latine - Cote Océan Pacifique ». Avec eux il a vérifié l'application des décisions prises lors de la quatrième assemblée latino-américaine de Cumbayà. Ensemble ils ont fait le point: — sur l'animation pastorale dans chaque province et sur l'équipe qui en a la responsabilité, — sur le projet éducatif et pastoral, — sur l'expérience associative dans le contexte latino-américain.

Le Conseiller, au cours d'une nouvelle étape aux Antilles, a réuni les curés et les responsables des centres de jeunes. Avec eux il a étudié les problèmes propres à ces oeuvres.

Au Vénézuéla, il a participé aux journées d'étude sur « le rôle des religieux et des laïcs dans les communautés éducatives ». Salésiens et Filles de Marie Auxiliatrice ont pris conscience des nouvelles tâches proposées aux animateurs. Ils ont surtout recher-

ché les possibilités et les modalités d'une plus large participation des laïcs.

En octobre ce fut le départ pour les Indes. Dans une réunion, tenue à Lonavla (Bombay), les équipes de pastorale des différentes provinces ont étudié avec le Père Vecchi les possibilités, — vu les structures actuelles —, de faire participer davantage les communautés à l'animation pastorale. Les membres des équipes ont réfléchi aux aspects éducatifs nouveaux présents aux Indes.

À Madras le Conseiller a réuni tous ceux qui s'occupent des vocations, à commencer par les directeurs des juvénats, pour débattre des problèmes de ce secteur.

Le Père Vecchi a occupé le temps qui lui restait à rencontrer les confrères des provinces de Gauhati, Calcutta, Madras et Bangalore.

En novembre il a pris part à la « Visite d'ensemble » organisée à Lyon pour les provinces francophones d'Europe.

Actuellement son département prépare un séminaire sur l'action salésienne parmi les jeunes marginaux. Ce séminaire, premier du genre chez nous, se tiendra à Benediktbeuern (Bavière) en février 86. Le département collationne les rapports sur les oeuvres reconnues typiques en ce

domaine et dresse la liste des participants.

Le Conseiller pour la Famille salésienne et pour la communication sociale

P. Sergio Cuevas (Chilien)

Durant une bonne partie de l'été européen (juillet-août-septembre) le Père est resté à Rome pour diriger les travaux des Commissions internationales qui préparaient le nouveau texte du Règlement des Coopérateurs salésiens. Ces commissions étaient composées de coopérateurs et de quelques experts (salésiens et F.M.A.).

Du 10 au 15 septembre le P. Cuevas participa en compagnie du Recteur majeur et du Conseiller régional, le P. McPake, au Congrès européen des Anciens Elèves qui s'est tenu à Dublin (Irlande). Le thème du Congrès était le chômage des jeunes en Europe. Environ 400 ADB étaient présents.

Du 23 au 29 septembre, nouveau congrès, cette fois en Amérique latine pour les salésiens oeuvrant dans le domaine de la radio et de la télévision. Vingt deux salésiens y participèrent ainsi que plusieurs collaborateurs laïques. Voici les points étudiés par le

congrès: — présence salésienne dans ce secteur; — politique à suivre pour le développement de la mission salésienne par les moyens de communication sociale; — organisation de la participation des provinces salésiennes à cet apostolat et structures à mettre en place.

Du 30 septembre au 5 octobre le Père dirigea la retraite de 45 salésiens chiliens dont plusieurs se préparaient à recevoir des ordres sacrés.

Du 13 au 15 octobre visite au Paraguay et prise de contact avec les groupes de la Famille salésienne qui s'occupent de communication sociale. Visite identique dans la province de São Paulo (Brésil) du 15 au 17 octobre.

Puis le Père assista au deuxième Congrès mondial des Coopérateurs salésiens, (23 octobre-4 novembre), organisé pour la révision définitive de leur Règlement, — l'étude de la situation actuelle de l'Association, — la mission du Coopérateur en faveur des jeunes, — la prospection des candidatures pour la constitution de la Consulté mondiale. Les participants au Congrès, délégués officiels et observateurs, étaient au nombre de 260 et représentaient 42 nations.

En compagnie du Recteur majeur et d'autres Conseillers généraux, le P. Cuevas participa du 8

au 11 novembre à la rencontre des Conseils provinciaux de Lyon, Paris et Bruxelles. Programme dense, bon niveau de participation. Les thèmes débattus concernaient la portée de la présence salésienne dans le milieu sécularisé de l'Europe de langue française.

Enfin d'autres activités ordinaires concernant les Coopérateurs et les Anciens Elèves, particulièrement en Italie, occupèrent encore le P. Cuevas.

Le Conseiller général pour les Missions

Père Luc Van Looy (Belge)

Dès la fin de la session plénière du Conseil général, le P. Van Looy est allé prêcher la retraite à tous les confrères de Madagascar. Puis il a visité les communautés de Bemaneviky, Ijely, Mahajanga et Ivato. Il est rentré à Rome le 16 août après une brève halte à la maison provinciale de Paris.

Les 28 et 29 août il a pris part à l'assemblée des confrères de la quasi-province de Sardaigne pour parler avec eux de leur projet d'engagement missionnaire à Madagascar. De Sardaigne il gagna directement la Belgique pour y fêter les noces d'or de ses parents.

6 septembre: départ pour la Tanzanie et visite des communautés de la Délégation d'Afrique Orientale. Il a pu s'attarder aux postes suivants: — Mafinga, avec son juvénat (85 aspirants), son centre catéchétique et sa paroisse; — Iringa, avec son école professionnelle et son patro; — Dodoma, avec une école préprofessionnelle et un patro; — Dar-Es-Salaam groupant une procure missionnaire, un patro et une structure assurant l'enseignement de la religion dans les écoles.

Il a réuni tous les confrères de Tanzanie à Dar-Es-Salaam pour une journée d'étude et de vérification.

Au Soudan, après une halte à Nairobi, le Père Van Looy a pu rendre visite à la communauté de Juba qui a une école d'imprimerie et un patro. De là il a gagné Wau où travaillent des FMA, espérant pouvoir atteindre notre oeuvre de Tonj, mais à cause des hostilités il lui fut impossible de rencontrer les deux confrères de Tonj entièrement coupés des autres zones. Après cinq jours de tentatives inutiles il regagna Juba et poursuivit jusqu'à Nairobi.

A l'aube du 25 septembre il arrivait à Embu où il visita les confrères originaires de la Province Centrale d'Italie et les F.M.A. Il s'est rendu compte des

grands progrès réalisés dans les deux oeuvres. Le soir du 27 septembre il réunissait les responsables des oeuvres d'Embu et de Nairobi pour étudier avec eux un projet de formation de jeunes candidats africains. Il repartait enfin pour Rome le 29 septembre.

Du 2 au 6 octobre le P. Van Looy a réuni à Turin les nouveaux missionnaires. Avec eux il a parcouru les lieux où Don Bosco a vécu. Ensemble ils ont préparé leur avenir missionnaire. Le 6 octobre, dans la basilique de Marie Auxiliatrice, le P. Van Looy remettait le crucifix à treize missionnaires de la 115 ième expédition.

Le 8 octobre le Père partait pour la Corée et participait au Chapitre général de la Congrégation du Très Saint Sacrement en qualité de Visiteur Apostolique. Après une visite aux maisons salésiennes de Corée, il s'envolait le 22 octobre pour Bangkok et le jour suivant pénétrait au Vietnam où, 9 jours durant, il se rendit compte de la situation de l'Église et de la Congrégation dans ce pays. Au retour, il fit halte en Thaïlande et rendit visite aux maisons de Bangkok, Sampran, Banpong et Hua Hin.

Le 3 novembre il rentrait à Rome.

Le Conseiller pour l'Amérique latine - Région de l'Atlantique

P. Carlos Techera (Uruguayen)

Parti de Rome le 27 juillet, il commençait dès le lendemain la consultation pour la nomination du provincial de Manaus (Brésil). A cette occasion il a pu visiter pour la première fois les missions du Rio Negro et de Rondonia, territoire situé aux confins de la Bolivie.

Ensuite, passant par São Paulo, il prit l'avion pour l'Angola où il prêcha la retraite aux missionnaires salésiens. Il leur remit le nouveau texte des Constitutions et des Règlements.

Rentré d'Afrique il commença la visite de la province du Paraguay où il organisa la consultation pour la nomination du nouveau provincial. Entre temps, du 5 au 8 septembre, il présida à Buenos Aires la conférence provinciale de La Plata. En vue des fêtes du centenaire en 1988, une réunion regroupa provinciaux et provinciales ainsi que des FMA déléguées de l'Argentine, en présence de Mère Dolores Acosta, Assistante générale des FMA.

Le 15 septembre débuta la visite extraordinaire de la province de Recife dans le Nord-Est du Brésil.

Les 21 et 22 septembre, réunion des provinciaux et provinciales

du Brésil, toujours en vue des célébrations de 1988, avec la participation de la Mère générale des FMA, Marinella Castagno, de Mère Ilka Perillier et de Mère Rosalba Perotti, Assistantes générales. La Conférence provinciale du Brésil se clôtura le 24 septembre.

Quant à la visite extraordinaire de la province de Recife elle ne s'acheva que le 28 octobre. Le P. Techera rentra à Rome pour le 2 ième Congrès Mondial des Coopérateurs.

Le Conseiller pour l'Amérique latine Région « Pacifique-Caraïbes »

Père Ignacio Velasco
(Vénézuélien)

Durant les mois d'août, septembre et octobre 1985, le P. Velasco a séjourné dans la partie Nord de « sa » Région. Il commença son travail par la « Visite extraordinaire » de la province « San Luis Bertran » en Colombie (Medellin). Commencée aux premiers jours d'août elle s'acheva en fin octobre, avec quelques semaines d'interruption en septembre.

Il faut signaler ensuite la visite de quelques Républiques d'Amérique centrale: Costa Rica, Nicaragua, Honduras. Le Conseiller a profité de ces visites pour réunir les diverses commu-

nautés et leur remettre, au cours de célébrations solennelles, les nouvelles Constitutions et Règlements.

Par après il a présidé la réunion annuelle des provinciaux de la Région. Cette réunion s'est tenue aux Antilles, dans la belle maison de Pinar Quemado, près de Jarabacoa, où se trouve actuellement le noviciat. Don Vecchi, Conseiller pour la pastorale des jeunes, était présent. Pendant deux jours les provinciaux ont étudié le document de Cumbayà, sur la pastorale du continent sud-américain pour les six années du mandat du Recteur majeur et de son Conseil. Une étude très détaillée a suivi qui avait pour objet la formation initiale dans les provinces de la Région.

Ensuite le Conseiller s'est rendu au Mexique. Il joignit la capitale le 18 septembre et logea cette nuit-là à la maison provinciale. Le lendemain matin il assista à la tragédie du tremblement de terre. Grande épouvante, cataclysme indescriptible. Merci au Seigneur et à la Vierge, de ce que nos confrères et nos maisons ont été épargnés. Le P. Velasco a pu poursuivre son travail et préparer la consultation pour la nomination du provincial de Guadalajara. Il fit ensuite une tournée de toutes les communautés en commençant par la

maison de Monterrey au Nord du pays.

En fin octobre il rentrait à Rome pour le Congrès mondial des Coopérateurs.

Le Conseiller régional pour l'Asie

P. Thomas Panakezham (Indien)

Le Père quitte Rome le 30 Juillet en direction de l'Extrême-Orient où il visite quelques-unes de nos communautés de Corée et du Japon. Il passe de là en Thaïlande pour la consultation en vue de la nomination du provincial.

Ensuite départ pour les Philippines et là, visite extraordinaire. Elle demandera 72 jours. Le Père a constaté les progrès réalisés surtout dans le domaine des vocations, dans l'effort missionnaire et dans la dévotion à Marie Auxiliatrice. L'épiscopat philippin a déclaré sanctuaire national des Philippines notre église de Paraque (Manille) dédiée à Marie Auxiliatrice; le fait est significatif. Quant à l'élan missionnaire, il est concrétisé dans les nouvelles présences en Papouasie, à Araimiri, Por Moeresby et Rebaul. Le Conseiller a visité ces communautés. Une nouvelle fondation se prépare à Djakarta (Indonésie) et la congrégation songe aussi à l'île de

Timor.

Après la visite extraordinaire, le P. Panakezham a présidé la réunion des provinciaux d'Extrême-Orient à Hong-Kong. Entre autres conclusions, il a été décidé de réunir en 1986 les Salésiens coadjuteurs d'Extrême-Orient pour approfondir avec eux la connaissance des nouvelles Constitutions et Règlements. On parla aussi des fêtes de '88, de la « visite d'ensemble » en 1986 et des prochains Chapitres provinciaux.

Le 31 octobre le Père rentrait à Rome et prenait part au 2^{ième} Congrès mondial des Coopérateurs.

Le Conseiller pour la Région anglophone

P. Martin McPake (Anglais)

Cet été le Père a fait deux visites, chacune de la durée d'un mois, en Australie et en Amérique du Nord, chaque fois avec comme premier souci la présentation des nouvelles Constitutions et Règlements, pour en expliquer l'esprit. Il s'est surtout consacré aux visites des communautés formatrices.

En Australie il a eu l'occasion de conférer le ministère de l'acolytat à quatre jeunes confrères et de recevoir la profession perpé-

tuelle de cinq autres devant une assistance de plus de mille personnes appartenant à la Famille salésienne.

Dans les deux continents il a pu constater la joie avec laquelle les confrères accueillent notre Règle de vie et s'engagent à la vivre toujours plus pleinement.

Entre ces deux grandes visites, le Conseiller a fait un saut en Irlande où il a participé aux dernières journées du Congrès européen des Anciens Elèves (Eurobosco) en compagnie du Recteur majeur Don Viganò.

Avant de rentrer à Rome il a fait le tour des communautés d'Angleterre pour la mise en route de la consultation des confrères concernant la nomination de leur prochain provincial.

Le Conseiller régional pour l'Europe et l'Afrique centrale

P. Dominique Britschu (Français)

Poursuivant ses contacts avec les différentes provinces de sa Région, le P. Britschu s'est rendu successivement en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Belgique et en France. Il s'est surtout préoccupé de rencontrer les responsables des communautés (Provinciaux, Directeurs, Conseillers provinciaux, Délégués di-

vers) sans toutefois négliger de participer aux retraites, aux célébrations eucharistiques, aux professions perpétuelles, aux fêtes communautaires. Les principaux centres de ces réunions furent les maisons de Waldwinkel, Cologne, Vienne, Benediktbeuern, Bruxelles, Lyon et Rome.

Un des événements les plus remarquables fut la retraite d'une soixantaine de prêtres et de laïcs dévôts de Don Bosco dans l'église universitaire de Budapest.

Notons aussi la première « Visite d'ensemble » dans la Région. Elle concernait les provinces de langue française en Europe. Elle se tint à Lyon en présence du Recteur majeur et de plusieurs autres membres du Conseil général. Rencontre fraternelle qui affronta les graves problèmes posés à la mission salésienne dans un monde sécularisé.

Le Conseiller pour la Région ibérique

P. José Antonio Rico (Espagnol)

Les mois d'été ne se prêtent guère aux « Visites extraordinaires », mais bien aux activités d'animation pastorale.

Le P. Rico a prêché la retraite tout d'abord à Mornese aux FMA de la Faculté de Pédagogie « Auxi-

lium » de Rome, puis à Lisbonne aux FMA portugaises, ensuite à Fatima aux VDB portugaises et enfin à Lisbonne aux Directeurs et Vicaires des maisons salésiennes du Portugal.

Après avoir assisté à la profession des novices, toujours au Portugal, il a réuni à Porto tous les formateurs des aspirants, postulants, novices et « postnovices » durant trois jours. Grâce à Dieu, la formation va se consolidant. Elle possède une vue meilleure de ses objectifs, une plus grande cohésion et une réelle continuité.

En Espagne le Conseiller a participé aux « Colloques » internationaux sur la vie salésienne. Cette année ils se sont déroulés dans la vallée de « Los Caidos ». Ensuite le P. Rico a pris part à une semaine de réflexion sur la « Pastorale des jeunes » présidée par Don Juan Vecchi. Tous les Conseillers provinciaux de la Région étaient présents, avec les Délégués à la pastorale des jeunes, Délégué national en tête.

Après une retraite prêchée aux novices de Madrid, le P. Rico a donné sept leçons au cours d'une session de Formation permanente à Campello. Autres réunions auxquelles il a pris part: — « Hogares Don Bosco » (Focolari Don Bosco); — Jeunes Coopérateurs d'Espagne (première réunion nationale).

Du 9 au 11 octobre il a présidé la Conférence provinciale ibérique, en présence de Don Scrivo. Thèmes de ces journées: — formation des futurs salésiens africains des pays où travaillent les salésiens espagnols; — statut de la procure des missions à Madrid; — préparation des Chapitres provinciaux; — fêtes du centenaire de la visite de Don Bosco en Espagne (1886) et fêtes de '88!

Le Conseiller régional pour l'Italie et le Moyen-Orient

P. Luigi Bosoni (Italien)

Le Père Bosoni, en fin juillet, a réuni les provinciaux d'Italie pour repenser avec eux les problèmes de la présence salésienne dans le pays et aussi pour préparer les célébrations de '88.

En août il a inauguré une session de formation permanente pour la Région, puis a visité en montagne des activités pastorales tant des salésiens que d'autres groupes de la Famille salésienne. Il a ensuite prêché la retraite organisée par les Anciens Elèves de Sicile.

Le 8 septembre, profession des novices à Lanuvio.

A Turin, installation du nouveau provincial de la province « Centrale », puis rencontre des

novices de Pignerol.

Le 15 septembre, début de la visite extraordinaire de la province de l'Adriatique.

Le 4 novembre le P. Bosoni assiste à la clôture du Congrès mondial des Coopérateurs et, du 8 au 11, il retrouve tous les provinciaux d'Italie et préside à Lorette un séminaire qui traite de la présence salésienne dans le monde des marginaux.

Enfin, réunion des directeurs de la province du Moyen-Orient pour un effort de programmation et d'aggiornamento.

Le Délégué du Recteur majeur pour la Pologne

P. Augustyn Dziedziel (Polonais)

Le P. Dziedziel durant les mois d'août, septembre et octobre a fait la visite extraordinaire de la province polonaise de Wrocław (une des 4 provinces de Pologne) tout en préparant, dans cette même province, la consultation pour la nomination du futur provincial.

Le 24 août, il a présidé une célébration pour l'installation de la nouvelle provinciale des FMA à Wrocław.

A l'occasion de l'Année internationale des jeunes, les 14 et 15 septembre, un pèlerinage des jeu-

nes s'est rendu à Częstochowa. Ils étaient 3500 venus des différentes oeuvres salésiennes. Au cours de la messe de minuit, le Père a remis le crucifix à 12 salésiens (6 prêtres et 6 abbés) destinés aux missions suivantes: la Zambie (4 prêtres et 5 abbés), le Zaïre (2 prêtres), le Moyen-Orient (1 abbé).

A l'initiative de la Consulte de la Conférence interprovinciale, tous les directeurs des oeuvres salésiennes de Pologne ont été convoqués à Lutomiersk. Du 16 au 20 septembre ils ont entendu les provinciaux leur commenter

les nouvelles Constitutions.

Du 28 au 30 octobre, de nouveau à Lutomiersk, réunion des membres de la Conférence des provinces polonaises. Thème principal de la réunion: la consécration religieuse. Autres questions débattues: — les initiatives pour 1988; — le « Directoire provincial »; — la maison d'édition; — le jumelage avec un second pays africain (outre la Zambie).

Le Délégué a aussi rendu visite aux communautés formatrices. Les trois noviciats polonais comptent 133 novices.

5.1 Le deuxième Congrès mondial des Coopérateurs salésiens

Discours de clôture prononcé par le Recteur majeur

Du 28 octobre au 4 novembre s'est tenu au « Salesianum » le 2^{ième} Congrès mondial des Coopérateurs salésiens. Il fut presque entièrement consacré à la révision du Règlement des Coopérateurs promulgué à Pâques de l'année 1974 et pratiqué « ad experimentum » pendant 10 ans. Les textes de ce Règlement — préparés par trois Commissions, — sur base des conclusions des précongrès provinciaux et nationaux ont été discutés puis votés à une large majorité. Ce Règlement devra encore être examiné par le Recteur majeur et son Conseil, puis présenté au Siège Apostolique pour l'approbation définitive.

Les congressistes, venus de 42 nations, étaient plus de 260. Parmi eux, 176 avaient droit de vote, les autres congressistes étant des observateurs (laïcs ou religieux). La présence du Conseil général des Salésiens, de la Mère générale des Filles de Marie Auxiliatrice, accompagnée de plusieurs Conseillères, de représentants des autres groupes de la Famille sa-

lésienne a donné une vive impression de participation fraternelle à cet important événement dont les Coopérateurs étaient les protagonistes.

Très significative aussi fut la présence des cardinaux et des évêques qui présidèrent les célébrations eucharistiques. Et l'audience du Souverain Pontife fut un moment de grande joie.

Le Recteur majeur a présidé le Congrès et y a apporté la riche contribution de sa parole et de ses directives. Sans attendre la publication des Actes du Congrès nous donnons ci-après le discours de clôture où le Recteur majeur a indiqué les activités dont les Coopérateurs — et avec eux toute la Famille salésienne — doivent se préoccuper sans retard pour répondre à l'attente de l'Église.

*Chers Coopérateurs, dévouées
Coopératrices et vous tous
frères et soeurs de la
Famille salésienne*

Nous voici arrivés au terme du second Congrès mondial des Coopérateurs salésiens.

Merci au Seigneur de nous avoir accompagnés et illuminés par les dons de son Esprit-Saint;

merci à la Vierge pour son intercession maternelle et à Don Bosco qui, toujours dynamique, a intéressé tout le paradis à notre affaire.

Je me réjouis beaucoup du travail accompli. Ce fut la phase postconciliaire la plus féconde pour déterminer l'identité de l'Association des Coopérateurs. Elle nous donnera un Règlement d'un grand intérêt pour toute la Famille salésienne.

Les trois groupes fondés par Don Bosco (la Société de saint François de Sales, l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice et l'Association des Coopérateurs salésiens) échangent les valeurs typiques que leur nom même exprime pour en faire le programme commun des différents groupes. En effet tous vivent de l'esprit « salésien », tous portent à « Marie Auxiliatrice » une dévotion filiale, et tous « coopèrent » dans l'apostolat.

Ainsi les noms des trois groupes expriment ensemble les profondes valeurs communes du patrimoine spirituel et apostolique que notre Fondateur nous a légué.

La dimension séculière dans la Famille Salésienne

Je n'ai pas cru opportun, dans cette causerie de clôture, d'entrer

dans le détail d'une évaluation de vos travaux. Ils sont très positifs et pleins de promesses.

J'ai préféré vous présenter quelques réflexions, que j'estime fondamentales, sur la « dimension séculière » propre à notre vocation salésienne.

Cette dimension fut présente dès nos origines au Valdocco. C'est aussi une donnée que Vatican II rappelle avec insistance. Cette dimension concerne non seulement la mission commune à nos trois groupes, mais aussi, d'une manière différente et analogique, le style de vie propre à chaque groupe particulier.

Or la « dimension séculière » est menacée par une caricature mortelle, le « sécularisme ». Celui-ci laïcise l'Évangile, corrompt l'apostolat, détourne les personnes de leur vocation propre et va jusqu'à les détacher de la foi. Pour cette raison il est nécessaire de mettre davantage en lumière le point de vue du Concile sur les relations de l'Église et du Monde et il faut souligner l'exigence de mieux adhérer au réel dans les efforts que fait l'Église pour le salut du Monde.

« Saeculum » veut dire « temps de l'histoire », expérience de la réalité concrète du monde, ce théâtre de l'aventure humaine marquée d'efforts, de défaites, de progrès, de déviations (cf Gau-

dium et spes 2).

Le Concile a bien remis en lumière la dimension séculière de toute l'Église dans l'exercice de sa mission, précisément pour renouveler en profondeur la nature de la pastorale.

Le Peuple de Dieu est « réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire » (Gaudium et spes 1). « Il fait route avec toute l'humanité et partage le sort terrestre du monde; il est comme le ferment et pour ainsi dire l'âme de la société humaine... et il croit pouvoir largement contribuer à la rendre plus humaine » (Gaudium et spes, = GS 40).

La fin salvifique et eschatologique de l'Église se réalise au sein de l'histoire. L'Église présente donc une densité « séculière » considérable. C'est avec raison que le Pape Paul VI a pu l'appeler « la servante de l'humanité ».

Vatican II déclare plus d'une fois que l'oeuvre de la rédemption, qui concerne essentiellement le salut des hommes, embrasse aussi « le renouvellement de tout l'ordre temporel »; « la mission de l'Église, par conséquent, n'est pas seulement d'apporter aux hommes le message du Christ et sa grâce, mais aussi de pénétrer et de parfaire par l'esprit évangélique l'ordre temporel » (Apostolicam actuositatem 5; voir aussi 2 et 7).

Le « caractère séculier » qui distingue les laïcs des clercs et des religieux, exprime et précise à leur intention « une mission qui est celle de tout le peuple chrétien » (Lumen gentium 31).

La Constitution « Gaudium et spes » décrit un continuel échange de valeurs et de tâches entre l'Église et le Monde, l'aide que le Peuple de Dieu apporte au Monde et l'aide qu'il reçoit du Monde (cf chap. IV). Entre eux le dialogue est continuel et l'échange vital incessant, un peu comme les mouvements de diastole et de systole du coeur.

Les valeurs humaines sont assumées (premier mouvement) dans le mystère de l'Incarnation et les richesses du Verbe Incarné se répandent ensuite (second mouvement) dans le devenir du Monde, pour son salut.

Dans ce dialogue et ces échanges, « Pasteurs », « Consacrés » et « Laïcs » interviennent de façons complémentaires et indissociables. Mais les Laïcs constituent le grand pont du dialogue. Sans eux les deux rives — Église, Monde — resteraient sans contact.

Pasteurs, Consacrés et Laïcs sont foncièrement unis par leur commune incorporation au Christ, grâce aux sacrements du Baptême et de la Confirmation qui les font tous frères dans le Fils unique. Ce qui ensuite les distingue

les uns des autres, c'est le service et l'enrichissement mutuel pour l'unique mission de libération intégrale de l'homme.

C'est dans l'intuition profonde d'une telle communion que Don Bosco nous a pensés ensemble pour nous envoyer en mission dans le monde. Son cœur apostolique le poussait dans ce sens ainsi que sa sensibilité aux réalités de son temps; il voulait répondre au défi du siècle qui lui parvenait à travers la clameur des jeunes. Dans ce but il commença l'oeuvre des Oratoires, défendit et purifia la religiosité populaire, prit sur lui de promouvoir les vocations et de fonder des missions. Il voulait travailler pour le bien de la société humaine; il disait: « de la bonne ou de la mauvaise éducation des jeunes dépend l'avenir bon ou mauvais des moeurs de la société » (cf Préambule aux Constitutions de 1858).

Un message venu du Premier Congrès International (1895)

Il est intéressant de rappeler le premier congrès international des Coopérateurs et d'y trouver une fidèle expression du projet global de Don Bosco. Le congrès eut lieu à Bologne du 23 au 25 avril 1895.

Pour Don Rua ce furent des journées d'intense joie salésien-

ne. Des journées « à inscrire en lettres d'or » dans l'histoire de notre Famille, écrivait-il aux confrères. Et il faisait mention explicite des paroles prophétiques de Don Bosco dans le songe des dix diamants: « vers 1895, grand triomphe » (MB 15, 187; cf « Lettere Circolari di D. Michele Rua, Turin 1965, p. 153).

Ce fut un événement exceptionnel, même pour toute l'Église d'Italie. Quatre cardinaux y participèrent, à savoir ceux de Bologne, Milan, Ravenne et Ferrare, ainsi que 29 archevêques et évêques. Le Pape Léon XIII lui-même envoya une lettre. Le lendemain du Congrès, le 26 avril, plus de 50.000 personnes montèrent en pèlerinage à la colline de la Vierge de saint Luc en action de grâces.

Plutôt que de parler des oeuvres particulières de la Congrégation, le Congrès se préoccupa des responsabilités ecclésiales et sociales des Coopérateurs à la lumière de la foi. Le thème du Congrès était en effet: « Le salut social par la religion et la charité »; (on dirait aujourd'hui: « La libération intégrale par la civilisation de l'amour »!).

Le cardinal Svampa souligna quelques aspects plus urgents: « l'éducation de la jeunesse, le progrès de la classe ouvrière, la bonne presse, les missions étran-

gères ».

L'abbé Giacomo Bellia, un des tout premiers élèves de l'Oratoire du Valdocco, fut chargé de porter au Secrétaire d'État, le cardinal Rampolla del Tindaro, un rapport du Congrès et de lui dire que les résolutions prises concernaient « un réveil général » des initiatives apostoliques dans le monde.

Don Rua, comparant les valeurs et les énergies de ce Congrès avec les défauts de certains confrères, écrivait dans une circulaire: « Ah!... s'ils avaient été présents au Congrès, je n'en doute pas, ils auraient pris la résolution de changer de vie. Je vous en conjure, vivons de l'esprit de Don Bosco! » (cf Amadei, A.: *Il Servo di Dio Michele Rua*, vol. I, chap. 12 « Il gran trionfo », pag. 682-693).

En Don Rua une conviction héritée de Don Bosco se confirmait et une nouvelle preuve venait d'en être donnée: l'Association des Coopérateurs était bien à la racine de l'Oeuvre salésienne; elle en accompagnait la croissance, elle en intensifiait le caractère concret, elle en assurait l'efficacité, augmentait son impact sur la société, élargissait ses horizons en faveur de l'éducation de la jeunesse nécessaire et en faveur de l'évangélisation du petit peuple.

Chers confrères salésiens ici présents, chères soeurs FMA,

n'oublions jamais que sans les Coopérateurs notre dimension séculière se débilite dangereusement. Sans les Coopérateurs nous perdons peu à peu un des traits caractéristiques de notre physiologie et de l'identité que Don Bosco a voulu nous donner. Sans les Coopérateurs nous ne sommes plus les héritiers authentiques du projet apostolique de Don Bosco pour le monde.

Et vous, chers Coopérateurs et Coopératrices, sans les Consacrés vous pourrez difficilement demeurer fidèles à l'idéal de notre fondateur. Votre vraie caractéristique, en effet, n'est pas tellement de vous trouver dans le monde, mais bien de vous y trouver comme des témoins du Christ dans l'esprit de Don Bosco.

Nous sommes nés ensemble pour marcher unis sur les routes du monde et sans être du monde nous travaillons cependant à son salut.

Les interpellations de l'apostolat actuel

Notre « dimension séculière » commune, encore que différente, nous propose aujourd'hui diverses activités très engagées. En guise d'exemples nous pourrions prendre la religion et la politique.

Si ces deux domaines sont distincts, ils convergent néanmoins

dans l'unité de la vie. Malheureusement la distinction entre la religion et la politique n'est pas claire partout. Là où la religion manipule la politique, un obscurantisme théocratique sévit à des degrés divers et, là où la politique se sert de la religion, s'installe une dictature asservissante. Nous savons, d'expérience, que dans ces tristes conditions la dimension séculière de notre mission salésienne se trouve réduite et comme mutilée.

Mais mon exposé entend montrer l'urgence qu'il y a à amplifier et à rénover les formes de notre communion; celle-ci demande une foi plus profonde, un sens social adapté aux situations actuelles et une implication plus large et plus qualifiée des laïcs. C'est dans ce sens que l'étréenne de l'année 1986 a été formulée: « Promouvoir la vocation du laïc au service des jeunes dans l'esprit de Don Bosco ».

Je disais donc: « religion » et « politique ».

D'une part Vatican II insiste beaucoup sur la projection de la « religion » sur le monde. Par cette expression il veut évidemment signifier la puissance vitale du témoignage d'une foi vécue dans le monde. S'il affirme que la mission du peuple de Dieu « n'est ni d'ordre politique, ni d'ordre économique ou social » mais d'ordre

religieux, il explique aussitôt que « de cette mission religieuse découlent une fonction, des lumières et des forces qui peuvent servir à constituer et à affermir la communauté des hommes selon la loi divine » (Gaudium et spes 42); c'est pourquoi il exhorte les chrétiens à « mener toutes leurs activités terrestres en unissant dans une synthèse vitale tous les efforts humains, familiaux, professionnels, scientifiques, techniques avec les valeurs religieuses, sous la souveraine ordonnance desquelles tout se trouve coordonné à la gloire de Dieu » (GS 43).

Pareille foi donne une capacité de communication, d'engagement et de témoignage évangélique qui atteint les centres moteurs des cultures humaines au point de joindre et comme de « bouleverser par la force de l'Évangile les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les centres d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité » (Paul VI. *Evangelii nuntiandi* = Évangélisation et monde moderne, 19).

D'autre part le sens du mot « politique » a subi ces derniers temps un déplacement d'accent. De la signification plus technique et étroite couvrant les activités et les projets des partis, il est passé à une signification plus large et

plus vitale englobant des valeurs et des perspectives sociales ayant trait à l'interprétation de ce qu'est le « bien commun temporel » et à sa réalisation (cf GS 26, 31, 69, 74, 75).

Prise dans cette seconde signification plus large, la dimension politique, même si elle ne concerne pas tout l'homme, acquiert cependant un grand poids. Elle touche en effet à la formation de la personne et conditionne bien des aspects importants de la culture et de la vie publique. À ce niveau personne ne peut échapper à une réelle « responsabilité politique » même sans être engagé dans un service spécifique de militant.

Les Constitutions salésiennes, récemment approuvées, expriment fort bien cet aspect dans un article qui a reçu les éloges des experts de la « Congrégation des Religieux et des Instituts séculiers ». Voici cet article: « Nous participons, en qualité de religieux, au témoignage et à l'engagement de l'Église pour la justice et pour la paix. Volontairement indépendants de toute idéologie et de toute politique de parti, nous rejetons tout ce qui favorise la misère, l'injustice et la violence, et coopérons avec tous ceux qui bâtissent une société plus digne de l'homme » (Constitutions 33; cf aussi « Lettre de Don Ric-

ceri » dans ACS n. 284, 1976).

Or donc notre participation active à la dimension séculière de la mission de l'Église comporte des exigences, savoir: — la connaissance de la doctrine sociale actuelle du Magistère, — le renforcement de notre communion, — l'échange mutuel, c-à-d la communication de nos valeurs propres pour un apostolat plus éclairé et plus riche.

Ce sera surtout dans ces deux domaines — religion et politique — que devront se manifester les mouvements de systole et de diastole, les uns apportant aux autres les biens et les projets d'une foi dynamique. Pensons par exemple à l'accord à établir entre la pastorale des jeunes et la pastorale familiale, aux difficultés des jeunes à s'insérer dans la vie sociale, et notamment des jeunes apprentis à s'insérer dans le monde du travail; aux initiatives pour l'école libre dans nos pays; pensons à la recherche d'un langage adéquat pour l'évangélisation d'une culture en mutation et pour une présence prégnante dans le secteur de la communication sociale; pensons enfin aux moyens de soutenir et de collaborer à l'engagement missionnaire.

Sans communication avec les « laïcs », les « consacrés » courent le risque de devenir peu à peu

des étrangers sans influence sur l'évolution de la vie sociale. Et les « laïcs » sans communion avec les « consacrés » risquent de voir leur caractéristique ecclésiale s'estomper et se perdre. Le laïc dans le monde a besoin d'une constante réanimation spirituelle.

Deux pôles à ne pas pas séparer, — « consacrés », « laïcs » — mais à maintenir en tension pour assurer une production d'énergie apostolique continue dans notre monde d'aujourd'hui.

Je forme des vœux pour que ce Congrès, à l'instar de celui de 1895, lance un appel à toute notre Famille pour qu'elle repense avec courage la densité de sa « dimension séculière » propre. Et dans cette Famille les laïcs apporteront l'enrichissement permanent du dialogue Église-Monde.

Je pense que dans cette dimension séculière gît le secret de l'actualité, de l'inventivité apostolique et du poids social de notre commune mission.

Pas de sécularisme, pas de culte du monde; mais pas d'aliénation non plus par rapport au monde, pas de surdité aux appels des pauvres qui vivent dans le monde.

Notre option préférentielle pour la jeunesse pauvre et pour la vie de foi des couches populaires est le don que la société actuelle est en droit d'attendre

de la Famille salésienne de Don Bosco.

Le lien spirituel qui nous unit

La source vitale qui nous permet de traduire ces idéaux dans la réalité de l'histoire et qui nous unit dans une communion fraternelle est une énergie intérieure que nous appelons la « charité pastorale ». Elle est ce cœur où s'opère le mouvement de systole et de diastole dont nous avons parlé. Don Bosco exprimait cette charité dans la devise de notre Famille: « Da mihi animas ».

Dans une circulaire de 1982 sur la Famille salésienne je disais que, depuis son origine, cette Famille possède une énergie unificatrice qui crée en ses membres comme une consanguinité ou une parenté spirituelle: c'est la charité pastorale propre à notre Fondateur.

Elle ne se confond pas avec les valeurs spéciales des différentes spiritualités, sacerdotale, religieuse, laïque, conjugale, professionnelle... C'est une énergie plus profonde, agglutinante qui fait se rejoindre harmonieusement les affluents des différentes spiritualités qui viennent grossir le courant du fleuve de la charité pastorale. C'est de cette charité pastorale, vécue et transmise par Don Bosco, que jaillit l'« esprit salésien » qui nous est commun et

qui nous constitue en Groupes complémentaires d'une même Famille.

Le soin et la croissance de cet esprit sont confiés à tous les Groupes, mais avec des rôles et des services différents.

Don Bosco a voulu que la Congrégation des Salésiens remplisse à cet égard un service sacerdotal d'une délicate responsabilité. Ce service n'est pas un privilège, mais un ministère; il n'est pas une dignité, mais une fonction; il n'est pas le résidu d'une époque cléricale, mais une mission prophétique et pédagogique. Ce ministère sacerdotal garantit le juste et fécond exercice du sacerdoce baptismal des autres membres de la Famille salésienne au milieu des difficultés et des situations complexes de la vie du monde.

Je crois indispensable de rappeler ici que notre dynamisme apostolique n'est pas simplement un « faire »; en effet, dans la circulaire citée ci-dessus, j'invitais à dépasser une certaine équivoque. J'écrivais: « Dans toute vie vraiment apostolique, la « charité pastorale » pénètre toute l'existence de la personne. Avant de se traduire dans le « faire », elle est une « façon d'être »; elle est une participation à l'amour même de Dieu, une façon de s'unir à Lui, de se donner et de se perdre soi-

même, pour Lui appartenir totalement et se rendre pleinement disponible pour son Royaume » (ACS 304, p. 26).

Là se trouve la source précieuse qui fait la qualité de notre commune vocation salésienne, même si nous vivons celle-ci selon des modalités différentes dans nos Groupes et à des degrés divers selon les personnes.

« L'appartenance » à un groupe de la Famille, et en particulier à l'Association des Coopérateurs renvoie nécessairement à la charité pastorale. Il est certain que notre « appartenance » ne naît pas parfaite. Il en va d'elle comme de l'amour dans le mariage. Au début l'amour n'est qu'une sympathie, il grandit à mesure que l'on se connaît mieux, il se purifie à travers les difficultés, se transfigure dans la souffrance, connaît des passages arides, surmonte des désillusions, parcourt des chemins de conversion. Il est toujours conscient de n'être jamais arrivé à la plénitude, aussi s'applique-t-il et espère-t-il sans jamais se décourager, tenant les yeux fixés sur les modèles qui, restant fidèles à « l'appartenance », sont devenus des saints.

Deux tâches urgentes

A la lumière de ces réflexions je vois deux grandes tâches à ac-

complir qui sont les requêtes mêmes de la « carte d'identité du Coopérateur » telle qu'ensemble nous l'avons revue et mise à jour.

La première — qui nous concerne tous — est le progrès et l'accroissement de cette providentielle « Association » que Don Bosco considérait comme une des colonnes portantes de sa mission dans le monde. Il disait en effet à propos des Coopérateurs: « C'est une Association très importante pour nous; elle est l'âme de notre Congrégation (les Consacrés!), elle nous permet de réaliser beaucoup de bien, en accord et avec l'aide des bons chrétiens vivant dans le monde ». (cf Actes du XIX ième Chapitre général, n. 426).

Don Bosco au mois de juillet 1886 affirmait avec conviction: « Les Coopérateurs seront ceux qui feront progresser l'esprit catholique. On dira que c'est une utopie à moi; mais j'y crois. Plus le Saint-Siège sera la cible attaquée, plus elle sera exaltée par les Coopérateurs; plus l'incroyance se répandra partout et plus les Coopérateurs tiendront haute la flamme de leur foi agissante » (Memorie biografiche 18, 161).

Nous devons arriver — avec l'aide de tous — à ce que ce groupe de la Famille salésienne soit l'expression la plus avancée et la plus incisive de notre « dimen-

sion séculière ».

C'est un défi exaltant, un défi qui sollicite quiconque aime l'Église. Par là nous deviendrons aussi plus efficaces dans notre action sociale.

La deuxième tâche regarde notre formation. Il est urgent de développer dans tous les groupes de Coopérateurs, avec la collaboration fraternelle des autres groupes de la Famille, la vitalité et la croissance de la charité pastorale.

Il s'agit d'une résolution prioritaire: l'« aggiornamento » de la formation à l'esprit de Don Bosco. De cette formation surgiront une créativité plus souple et un courage apostolique plus décidé à répondre aux interpellations harcelantes de notre temps.

Les Coopérateurs et l'Auxiliatrice

Et pour conclure, laissez-moi souligner l'importance que Don Bosco attachait à la dévotion à Marie Auxiliatrice pour épanouir notre commune vocation.

Le 23 mai 1884 dans une conférence aux Coopérateurs, réunis dans la basilique du Valdocco, il disait: « Déjà proche de la tombe, je me réjouis immensément de voir qu'au lieu de diminuer, les faveurs de la Vierge augmentent de jour en jour de tous côtés. Elles augmentent en Italie,

en France, en Espagne, au Portugal, en Belgique, en Russie, en Pologne, en Autriche, dans la République d'Argentine, en Uruguay et en Patagonie (...comme cette liste s'allongerait aujourd'hui!). Les Coopérateurs et les Copératrices sont les instruments dont Dieu se sert pour propager toujours davantage la gloire de sa Mère. Vous tous devez en être heureux et donc mettre toute votre confiance dans la protection de Marie » (MB 17, 149).

Chers frères et soeurs, nous vivons une heure difficile mais exaltante. Nous sommes appelés à préparer le troisième millénaire du Christianisme.

L'Auxiliatrice est justement « la Madone des temps difficiles ».

Mettons notre confiance en Elle et notre engagement portera du fruit.

Je vous remercie!

5.2 Intervention du Recteur majeur au Synode extraordinaire des Evêques

Le Synode extraordinaire des Evêques convoqué par le Pape Jean-Paul II pour célébrer le 20^{ème} anniversaire de la clôture du Concile Vatican II s'est dé-

roulé du 25 novembre au 8 décembre.

Le Recteur majeur y a participé en qualité de représentant des Instituts de vie consacrée, avec deux autres représentants élus par l'Union des Supérieurs généraux: le Préposé général des Jésuites et l'Abbé général des Bénédictins.

Nour donnons ci-après la communication prononcée par le Recteur majeur le 26 novembre à l'Assemblée du Synode.

Saint-Père, Vénérés Pasteurs, Soeurs et Frères,

Les Instituts de vie religieuse sont redevables à Vatican II d'avoir pu opérer un « saut de qualité » en ce qui constitue leur nature propre et leur dimension ecclésiale.

La comparaison des Actes du Congrès général des « États de perfection », tenu à Rome en 1950, avec les documents conciliaires (auxquels il faut ajouter le motu proprio « Ecclesiae Sanctae » et l'Exhortation apostolique « Evangelica testificatio ») révèle un changement profond: « nihil novi et omnia nova ».

Les cinq principes généraux du renouveau proposés par le Décret « Perfectae caritatis » (n. 2) décrivent la nouvelle orientation

ecclésiale proposée à la vie religieuse.

Mais au-delà des documents qui sont comme une plate-forme officielle de lancement, il faut remarquer la valeur globale du Concile. Il apparaît telle une nouvelle Pentecôte, une visite de l'Esprit-Saint à l'aube d'une nouvelle époque de l'Histoire. Personne, en effet, n'avait préparé, ni même prévu, le cours qu'allait prendre le Concile et les perspectives qu'il allait ouvrir. Il suffit de rappeler le sort des schémas préparatoires et l'évolution ascendante des quatre sessions. Bon nombre des membres du Concile ont expérimenté au cours de son déroulement un important changement de mentalité. Ce fait significatif se reflète même dans la chronologie des 16 documents approuvés.

À la différence des Conciles qui l'ont précédé, Vatican II, suivant en cela une intuition de Jean XXIII, s'est fixé d'emblée une direction « pastorale ». Cette perspective a marqué la manière de traiter les thèmes.

Il est apparu que l'option « pastorale » n'était pas une vague attitude superficielle ou simplement pratique, sans lien aucun avec la doctrine, mais une poussée vitale et une insistance sur les aspects relationnels des vérités du salut, sur la responsabilité

créative des Pasteurs, sur l'imprescriptible nécessité des médiations culturelles, sur une vision rénovée des relations de l'Église et du Monde et sur l'importance des critères méthodologiques.

Cette nouvelle perspective a exercé une grande influence sur la nature de la vie consacrée et sur son renouvellement dans les divers Instituts.

Nous pouvons affirmer, sans crainte d'exagérer, que les religieux (et dans la présente communication je me réfère seulement aux Instituts masculins) ont réalisé au cours des vingt dernières années un énorme travail de grande portée historique en au moins trois Chapitres généraux où ils ont entrepris, entre autres, la révision de leurs codes fondamentaux (approuvés ensuite par le Siège Apostolique).

La grande crise des années 70 (phénomène aux vastes proportions qui a gagné l'Église entière, le ministère sacerdotal et la société civile elle-même) a eu une répercussion considérable dans presque tous les Instituts, faisant apparaître les défauts du discernement des vocations, l'insuffisance de certains types de formation, la superficialité spirituelle dans la course aux changements, et la naïveté dans la mise en veilleuse de l'ascèse. Les Frères

res et les Instituts laïques ont davantage souffert. L'Église leur doit plus de lumière et plus de soutien. Mais cette crise loin d'être un effet du Concile en a au contraire démontré la nécessité ainsi que l'urgence (pour nous) de poursuivre sur sa lancée.

Aujourd'hui il est permis de dire qu'au plan de la clarification de leur identité dans l'Église et du courage à se renouveler, les Instituts religieux, dans leur ensemble, ont atteint un haut niveau de lucidité et qu'ils nourrissent une grande espérance.

Relevons parmi les convictions acquises, même si elles ne sont pas assimilées complètement et partout:

1) le devoir de témoigner « *l'esprit des Béatitudes* » pour que le Peuple de Dieu soit encouragé à suivre sa vocation à la sainteté. Les religieux doivent montrer le visage de la sainteté pour répondre aux questions posées par la culture régnante;

2) le « *caractère ecclésial* » de la vie religieuse. Elle est non seulement une réalité « dans l'Église » mais une réalité « de l'Église » dans l'harmonie retrouvée entre les ministères et les charismes;

3) la « *consécration* » spéciale par laquelle Dieu, dans la profession religieuse, donne sa plé-

nitude à l'alliance baptismale et permet d'espérer pouvoir réaliser l'offrande totale de soi-même;

4) la dimension « *charismatique* » de la vie consacrée, expression de la présence de l'Esprit-Saint pour plus de créativité dans l'Église;

5) « *le caractère propre* » de chaque Institut, fruit de l'expérience spirituelle et apostolique originale du Fondateur enrichit l'Église d'une grande variété de dons;

6) la participation active et multiforme à la « *mission de l'Église* » dans l'optique de la « consécration apostolique » telle qu'elle a été exprimée dans le décret « *Perfectae caritatis* » n. 8;

7) et enfin « *l'option communautaire* », comme style de vie et expression prophétique des valeurs évangéliques de fraternité, de dialogue et de « *koinonia* ».

Nous, religieux, nous remercions le Seigneur pour ce Concile providentiel.

Toutefois vingt années représentent trop peu de temps pour rénover d'un coup plus de 300.000 profès. Il est évident (et c'est vrai pour tous les secteurs dans l'Église), qu'il reste des problèmes de personnes et de groupes; que l'on constate des retards, des interprétations arbitraires, des

défaillances, des déviations. C'est le prix à payer à chaque tournant de l'Histoire. Il n'y a pas là de quoi s'étonner, surtout si l'on veut bien se rappeler que la vie religieuse est un engagement de vie souvent situé aux frontières mêmes des grands changements sociaux, des expériences pastorales et des initiatives les plus neuves. Paul VI disait en parlant des religieux: « On les trouve souvent aux avant-postes de la mission, et ils prennent les plus grands risques pour leur santé et leur propre vie. Oui, vraiment, l'Église leur doit beaucoup » (Évangélisation et monde moderne = *Evangelii nuntiandi* 69).

Nous pensons que le Synode est appelé à promouvoir et à valoriser toujours davantage les voies ouvertes par Vatican II pour donner à la vie religieuse un impact prophétique plus marqué, en attirant l'attention des responsables des Instituts religieux sur la présence animatrice de l'Esprit, afin de stimuler les progrès en cours (à commencer par l'augmentation des vocations).

Un proverbe très significatif dit qu'un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse.

Le Synode devrait favoriser la croissance de la forêt.

5.3 Départs de missionnaires

Cette année a marqué la 115^{ème} *EXPÉDITION MISSIONNAIRE*. D'après les données parvenues au département des missions, les salésiens partis en mission au cours de cette année 1985 sont au nombre de 74. Ils provenaient de 15 nations différentes: Argentine (1), Belgique (2), Colombie (1), Philippines (7), France (2), Allemagne (1), Grande-Bretagne (1), Inde (11), Italie (8), Mexique (1), Pays-Bas (1), Pologne (12), Portugal (2), Espagne (22), États-Unis (2).

Les pays où se sont rendus les missionnaires sont les suivants: Est-Africain (11), Angola (1), Antilles (4), Bénin (2), Bolivie (1), Brésil (3), Côte-d'Ivoire (3), Équateur (1), Éthiopie (1), Gabon (1), Japon (1), Guatemala (1), Guinée équatoriale (7), Indonésie (2), Libéria (3), Macao (1), Proche-Orient (1), Mozambique (1), Nigeria (1), Papouasie (Nouvelle-Guinée) (5), Ruanda (1), Sénégal (3), Timor (2), Togo (2), Vénézuéla (1), Zaïre (5), Zambie (9), soit au total 27 pays.

Remercions le Seigneur de ces vocations missionnaires et prions-Le d'en augmenter le nombre pour le bien de son Église et la continuation de l'action missionnaire lancée par Don Bosco.

5.4 Confrères défunts 1985 (4ième liste)

« La foi au Christ ressuscité soutient notre espérance et maintient vivante la communion avec nos frères qui reposent dans la paix du Christ. Ils ont dépensé leur vie dans la congrégation et plusieurs ont souffert même jusqu'au martyre par amour du Seigneur... Leur souvenir nous encourage à poursuivre notre mission dans la fidélité » (Const. 94).

NOMS	LIEU DE DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
P ABRATE Angel	Salta	04-11-85	70	ACO
P ALDI Enrico	Bahía Blanca	25-09-85	74	ABB
P BARUCCI John	Kotagiri	26-04-85	80	INK
L BOGETTI Bartolomeo	Gênes	11-10-85	68	ILT
P BOZZO Agostino	Gênes	11-08-85	72	IRO
P CAKÁNEK Giuseppe	Dubnica	31-08-85	71	CEB
L CAMPAGNOLO Pio	Verona	22-09-85	82	IVO
L CAPRETTI Pietro	Turin	23-11-85	75	ICE
P CARVALHO T. Sebastião	Campo Grande	27-09-85	46	BCG
L COGHI Giuseppe	Brescia	28-09-85	53	ILE
P DECAROLI Aldo	Krishnagar	21-11-85	73	INC
P DIAMANTINO Aparicio	New York	14-09-85	53	THA
P DURANTE Pietro	São Paulo	31-12-84	70	BSP
P EDAMALAI Chacko	Dibrugarh	28-08-85	46	ING
P FONSECA RIBEIRO Manuel	Porto	5-07-85	57	POR
P FRIGERIO Ambrogio	Brescia	29-09-85	78	ILE
P GASPARI Claudio	Córdoba	16-11-85	64	ACO
P GAVASSA Agostino	Biella	21-10-85	68	INE
P GIOVANDO Lorenzo	Trina	29-09-85	83	INE
P GIUSSANI Gilberto	Treviglio	30-09-85	78	ILE
P CONCIARZ Pedro	São Carlos	5-11-85	75	BSP
P JANNILLI Raffaele	Frascati	5-08-85	64	IRO
P LAZZARI Celestino	São Paulo	23-11-85	78	BSP
P LELLIS ALVES Eduardo	Lorena	3-11-85	96	BSP
L LEONE Emilio	Anagni	24-09-85	71	IME
P MORO Mario	Rome	21-11-85	65	UPS
P MOSKAL Celestine	West Haverstraw	24-09-85	86	SUE
P PIANGERELLI Basilio	Frascati	10-10-85	74	IRO
P PONTES Agenore	Belo Horizonte	15-10-85	89	BBH

Il a été provincial pendant 15 ans.

NOMS	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	Prov.
P RAMIREZ AVILA Alejandro	Judibana	29-07-85	91	VEN
P RIGLER Francesco	Trstenik	13-04-85	72	JUL
P RODRIGUES Miguel	Lisbonne	27-09-85	82	POR
P RODRIGUES PEREIRA José	Porto	14-08-85	80	POR
P SANDOVAL MARQUEZ Juan	Guadalajara	13-06-85	97	MEG
P SCHREURS Jan	Wjinegem	16-11-85	73	BEN
P SCHÜTZDELLER Wilhelm	Jünkerath	1-11-85	87	GEK
P SOÓS István	Eger	17-11-85	72	UNG
P STRECÁNSKY Jozef	St. Georges-sur-Meuse	22-06-85	75	BES
P STUCHLY Gerard	Ustí nad Orlicí	20-09-85	73	CEP
PP TOGNOCCHI Mario	West Haverstraw	7-12-85	67	SUE
L TONINI Antonio	Varazze	7-10-85	76	ILT
P TREVISAN Graziano	Venise	30-11-85	59	IVE
P TUBERET Michael	Bolton	3-06-85	65	GBR
P ULAGA Giovanni	Zeljmlje	12-09-85	49	JUL
P VALLES Francisco	Alcoy	9-06-85	79	SVA
S VAN Phan viet Joseph	Hochimin	9-06-85	36	VIE

